



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture



Convention du Patrimoine Mondial

CCBP

Programme de
renforcement
des capacités
dans les Caraïbes

Dans les Patrimoine Mondial



Gestion des paysages
culturels

MODULE

4

Module



4

Gestion des
paysages culturels

Préparé par: Isabel Rigol Savio

Nous voudrions vivement remercier les collègues de la Unité des Projets Spéciaux du Centre de Patrimoine Mondiale, ainsi que les collègues du Bureau Régional de l'UNESCO pour la Culture en Amérique Latine et dans les Caraïbe, de leur appui et disposition, ainsi que les collègues des bureaux de l'UNESCO à Kingston et Port-au-Prince.

Nous sommes de même très reconnaissants des spécialistes, collaborateurs, traducteurs, dessinateurs et éditeurs, qui ont contribué à l'élaboration de ces modules de formation.

Nous remercions spécialement, le Réseau d'Experts des Caraïbes, et les Institutions qui ont collaboré à ce projet.

Ainsi que les Pays Bas, l'Italie et l'Andorra qui ont apporté leur appui économique pour le projet.

Centre pour le patrimoine mondial

Francesco Bandarin, Director

Unité des Projets Spéciaux

Ron van Oers

Sachiko Haragushi

Bureau Régional de l'UNESCO pour la culture en Amérique Latine et dans les Caraïbe

Herman van Hooff, Director

Grazia Piras

Victor Marin

Sandra Varela

Consultantes

Grazia Piras (Módulo 1)

Ricardo Núñez (Módulo 2)

Herbert S. Stovel (Módulo 3)

Isabel Rigol (Módulo 4)

Cristina lamandi (Módulo 5)

Dessin et Édition

Juan Ricardo Martínez Bazil

Ivón Peñalver

Traducteurs

Christian Parrilla

Jacques Bonaldi

Mike Phillips

Marina Lamadrid

Julián Rodríguez

UNESCO La Habana

Calle Calzada 551 esquina a calle D, Vedado,

La Habana 10400

Tels.: (537) 833 3438,

(537) 832 2840, (537) 832 7638,

(537) 832 1787,

Fax: (537) 833 3144

E-mail: ccbpb@unesco.org.cu

www.unesco.org/cu/ccbpb

AVERTISSEMENT

Les auteurs sont responsables pour les choix et la présentation des faits contenus dans la présente publication et pour les opinions qui y sont exprimées, qui ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et de ce fait n'engagent pas l'Organisation.

Les appellations employées et la présentation des données qui figurent dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Programme de gestion du patrimoine culturel dans les caraïbes

Le Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes (CCBP) est un programme de formation à long terme qui vise à la gestion du patrimoine culturel et se propose de créer un **réseau** caribéen d'experts en patrimoine. Ceux-ci peuvent à leur tour partager des connaissances, des savoir-faire et des compétences techniques sur le *modus operandi* de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial), et sur la gestion du patrimoine en général.

Le CCBP a été conçu pour répondre aux besoins identifiés dans le Rapport périodique 2004, Amérique Latine et dans les Caraïbes (<http://whc.unesco.org/en/series/18>), qui a montré que la plupart des Etats caribéens Parties n'avaient pas encore les capacités et les compétences techniques requises pour protéger et gérer dûment les sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial et identifier autres sites.

Le CCBP a été approuvé en 2004 par le Comité du Patrimoine mondial comme partie intégrante du Plan d'action pour le Patrimoine mondial dans les Caraïbes.

Le **CCBP est composé** d'un module de formation central et obligatoire intitulé *Mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* et d'une **série d'autres modules axés sur les différents aspects de la gestion** (tourisme, centres historiques, risques et paysages culturels), dont chacun a une durée de trente heures et s'accompagne d'exercices pratiques, d'analyses d'études de cas régionaux et de discussions.

La UNESCO a le plaisir de présenter cette première Edition du **Module 4: Gestion des paysages culturels**, préparé grâce à la contribution de la spécialiste Isabel Rigol.

Plusieurs types de paysages culturels apparaissent dans les Caraïbes, surtout en rapport avec le système de plantations. L'intégrité de ces sites est actuellement en danger : des changements dans l'usage de la terre (des systèmes de culture traditionnels ayant été remplacés par l'agriculture intensive), des changements socio-économiques (migration des zones rurales aux zones urbaines), voilà juste quelques-unes des menaces qui peuvent provoquer la perte de ces sites patrimoniaux. Ce module prétend fournir une méthodologie permettant d'identifier, de protéger et d'utiliser d'une manière durable ces paysages culturels. Il vise aussi à faire prendre conscience de la valeur universelle exceptionnelle potentielle de bien de ces paysages, afin qu'ils soient proposés sur la Liste du patrimoine mondial.

Contenue

	Introducción	8
	Programme thématique	9
1	Paysage, paysagisme et paysages culturels	10
2	Paysages culturels conçus (I): évolution historique des jardins et des espaces verts	14
3	Paysages culturels conçus (II): les jardins contemporains, les catégories établies et les tendances du développement de l'architecture du paysage. Cas d'étude dans les Caraïbes insulaires	17
4	Paysages culturels essentiellement évolutifs	20
5	Les plantations des Caraïbes	22
6	Paysages culturels associatifs	24
7	Éléments abiotiques du paysage (1): géomorphologie et relief	26
8	Éléments biotiques du paysage (I): plante, plantations et leurs adaptations à l'environnement	27
9	L'agriculture dans les Caraïbes: problèmes, perspectives et incidences sur les paysages	30
10	Éléments du patrimoine culturel présents dans les paysages culturels	32
11	Les facteurs affectant les paysages culturels	35
12	Componentes del Patrimonio en los Paisajes Culturales.	37
13	Factores que afectan a los paisajes culturales	39
14	Concepts et principes de la gestion d'un site du patrimoine mondial	41
15	Méthodologie pour l'élaboration du plan de gestion (I)	43
16	Méthodologie pour l'élaboration d'un plan de gestion (II)	47
17	Le suivi: définitions fondamentales	49
18	Approche pratique du plan de gestion d'un paysage culturel au travers d'un cas d'étude.	51

Introduction

Au cours des dernières années, les paysages culturels, témoins de l'interaction entre l'homme et la nature, ont été définis en grande mesure grâce aux efforts menés en vue de l'obtention d'une Liste du patrimoine mondial plus représentative. Il s'agit d'un type de patrimoine très complexe qui comprend diverses manifestations patrimoniales et qui s'étend généralement sur de vastes territoires. Il est étroitement associé aux formes traditionnelles de production, aux modes de vie traditionnels et aux croyances traditionnelles des peuples. Le fait qu'il ait été considéré comme une catégorie spécifique par la Convention du patrimoine mondial démontre le caractère avancé et dialectique de celle-ci.

De très nombreux exemples de sites appartenant aux différentes catégories de paysages culturels définies dans les Lignes directrices opérationnelles devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial - à savoir les paysages conçus intentionnellement par l'homme, les paysages essentiellement évolutifs et les paysages associatifs - sont conservés dans les Caraïbes. Les nombreuses plantations esclavagistes présentes sur tout le territoire caribéen constituent un témoignage exceptionnel sur le fait que la sous-région a constitué le creuset des cultures amérindienne, africaine et européenne et le lieu où celles-ci ont fusionnées avec d'autres cultures telles que la culture asiatique, hébraïque et islamique. Ce sont des témoignages uniques sur l'un des événements les plus importants de l'histoire de l'humanité : l'esclavage. Cependant, beaucoup de paysages culturels des Caraïbes sont menacés et pourraient même disparaître si des mesures urgentes ne sont pas prises afin d'assurer leur identification, leur reconnaissance et leur préservation. Les plus grandes menaces résultent de la vulnérabilité des îles - conséquence de leurs caractéristiques physiques et géographiques-, des fréquents désastres naturels et du manque de moyens. D'autres facteurs tels que l'utilisation excessive de pesticides et la pollution des eaux fluviales et maritimes augmentent les risques. L'absence d'une planification rationnelle du territoire et la faible connaissance des techniques de gestion par les producteurs agricoles, les administrateurs et les techniciens, l'insuffisante prise de conscience en ce qui concerne leur importance en tant que mode de vie durable pour de nombreuses communautés et en tant qu'attrait pour la culture, le tourisme et la science ont également un effet négatif. Cet héritage singulier n'est pas encore suffisamment reconnu par nombre d'Etats Parties dans lesquels précisément sont situés ces paysages culturels. Seuls deux paysages culturels caribéens ont été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial : la vallée de Viñales et le paysage archéologique des plantations de café - tous deux se trouvant à Cuba.

Le Module 4, « Gestion des paysages culturels », a pour objectif de présenter aux personnes qui prennent des décisions ayant trait à ce type de patrimoine les caractéristiques particulière de cette catégorie et de les former à son identification, à sa protection et à son utilisation durable. Il s'agit également de leur faire prendre conscience de la valeur universelle exceptionnelle potentielle de nombre de ces paysages culturels afin de permettre leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Par ailleurs, le programme vise également à promouvoir la reconnaissance et la protection des paysages qui, même s'ils n'ont pas une signification qui s'étende au-delà des frontières locales, sont d'une très grande importance pour un pays ou une localité.

À cette fin, le programme comprendra l'étude de la nature de cette catégorie patrimoniale, des diverses manifestations de l'héritage naturel et culturel matériel et immatériel qu'elle inclut et de ses liens avec d'autres disciplines ou domaines tels que la géologie, la biologie, l'architecture ou l'archéologie. Il étudiera également l'importance de l'agriculture caribéenne et son importance pour la durabilité des communautés. Il abordera également les principes et les méthodes d'une gestion efficace permettant de préserver les valeurs, l'intégrité, l'authenticité et les ressources d'un site au bénéfice du développement des générations présentes et futures. Un exercice d'approche du plan de gestion d'un site sera réalisé lors de la visite d'un paysage culturel local. Enfin, les résultats de l'exercice pratique seront présentés et débattus.

Il faut souligner que la diversité des thèmes abordés dans ce module reflète l'extraordinaire complexité de la question des paysages culturels. Ce module - destiné aux administrateurs de sites et autres intervenants - prétend seulement être une introduction aux diverses disciplines qui étudient ces sites et qui interagissent entre elles.

Programme thématique

1er jour	2ème jour	3ème jour	4ème jour	5ème jour
Inauguration				
1 Paysage, paysagisme et paysages culturels.	7 Éléments abiotiques du paysage (I)	13 Facteurs affectant le paysage.	Visite d'un paysage culturel. Exercice d'approche du plan de gestion.	Présentation des résultats de l'exercice pratique
2 Paysages culturels conçus (I)	8 Éléments abiotiques du paysage (II)	14 Concepts et principes de la gestion		
Pause	Pause	Pause		
3 Paysages culturels conçus (II)	9 Éléments biotiques du paysage (I)	15 Méthodologie du plan de gestion (I)		Idem
4 Paysages culturels essentiellement évolutifs (I)	10 Éléments biotiques du paysage (II)	16 Méthodologie du plan de gestion (II)		Idem
Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner		Déjeuner
5 Paysages culturels essentiellement évolutifs (II)	11 L'agriculture des Caraï	17 Le contrôle : définitions fondamentales	Idem	Clôture
6 Paysages culturels associatifs.	12 Manifestations des éléments du patrimoine culturel dans les paysages culturels.	18 Explication de l'exercice pratique		

Conférence 1

Paysage, paysagisme et paysages culturels

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
1.1 Paysage : concepts et définitions générales.	Expliquer les différentes acceptions du terme et leur évolution jusqu'à aujourd'hui.
1.2 Paysagisme ou architecture du paysage : domaines d'application.	Dire en quoi consiste cette discipline qui relève du domaine des sciences techniques et qui comprend des aspects environnementaux et scéniques, quels sont ses antécédents, ses objectifs généraux et ses domaines d'application.
1.3 Le paysage culturel en tant que catégorie du patrimoine mondial. Antécédents.	Présenter l'origine, la définition et la portée du terme paysage culturel ainsi que les différentes catégories de paysages culturels.
1.4 Etat des lieux des paysages culturels.	Présenter la situation actuelle des paysages culturels dans le monde et en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes.

1.1 Paysage: concepts et définitions générales.

Le terme paysage revêt plusieurs significations. On lui attribue généralement une connotation artistique : Peinture ou dessin qui représente une certaine étendue de terrain ; Portion de terrain considérée sous son aspect artistique. D'autres significations sont plus techniques et précises : Système territorial composé d'éléments et d'ensembles d'éléments d'importance diverse résultant de l'influence des processus naturels et de l'activité transformatrice de la société humaine en interaction et développement permanent. Ce système regroupe de nombreux éléments qui peuvent être classés en trois domaines ou sous-systèmes en tenant compte du fait qu'ils sont reliés entre eux :

Le domaine abiotique comprend tous les éléments physiques qui servent de substrat inerte, solide, liquide ou gazeux. Il implique l'étude, entre autres, du relief, du climat, des fleuves et des côtes.

Le domaine biotique comprend les éléments biologiques naturels tels que les animaux et la végétation, la répartition des espèces et les formes d'association.

Le domaine anthropique comprend tout ce qui a trait aux activités humaines.

Le géographe espagnol Fernando González Bernáldez définit le paysage comme étant "l'information que l'homme reçoit de son environnement écologique" et Francisco Díaz Pineda, autre géographe espagnol, le définit comme étant "la perception plurisensorielle d'un système de relations écologiques".

Le paysage est généralement défini comme étant un système composé d'éléments et de complexes divers qui se sont formés sous l'influence de processus naturels et anthropologiques et qui sont en interaction et en développement permanent.

1.2 Paysagisme ou architecture du paysage : domaines d'application.

Ce domaine a pour objectif principal d'intégrer ou d'établir une synergie entre l'art et la science en vue de permettre la gestion, la planification et la conception de l'environnement physique et culturel, y compris des zones sauvages en friche, des territoires urbanisés et de l'environnement des constructions.

La conception du paysage est un processus qui a pour objet de gérer, planifier et modifier physiquement une étendue déterminée de territoire et de concevoir en détail l'environnement. La pratique du paysagisme revêt un caractère multidisciplinaire et doit être menée sur la base d'une approche holistique, écologique, durable et participative.

L'architecture du paysage est une discipline à but clairement environnementaliste. Frederick Law Olmsted (1822-1903), importante personnalité américaine, auteur du projet de Central Parc à New York, a été le premier à utiliser le terme d'architecture de paysage. Les domaines d'application de cette discipline sont les suivants :

- Planification et aménagement du paysage dans le contexte territorial et urbain.
- Planification du site ou de l'environnement.
- Planification et conception du paysage dans différents contextes économiques.
- Planification et conception du paysage des ouvrages d'ingénierie: ouvrages hydrotechniques, ouvrages routiers.
- Planification et conception des espaces verts urbains: des grands parcs urbains aux arbres qui bordent les rues et les avenues, sans oublier l'agriculture urbaine.
- Conception du paysage des bâtiments et des ensembles architecturaux.
- Réhabilitation, conservation et gestion des paysages culturels.
- Ouvrages destinés à combattre et à prévenir les risques de désastre.
- Réhabilitation des environnements et des paysages détériorés.

1.3 Le paysage culturel en tant que catégorie du patrimoine mondial. Antécédents.

Le paysage naturel est un paysage constitué principalement par des éléments et des ensembles d'éléments résultant de processus naturels. Carl O. Sauer (1889-1975), père de la géographie culturelle américaine et fondateur de l'école de Berkeley (Californie) a été le premier à utiliser, dès 1925, le concept de paysage culturel. La définition qu'il a donné du paysage naturel est très connue : « Le paysage culturel est façonné à partir du paysage naturel par un groupe culturel. La culture est l'agent, la nature le moyen et le paysage le résultat ».

Dès son approbation en 1972, la Convention du patrimoine mondial a abordé aussi bien la question du patrimoine culturel que celle du patrimoine naturel. Après de nombreuses années de débats portant sur la question de savoir quelle était la nature des paysages culturels, la 16^{ème} session de l'assemblée

générale du Comité du patrimoine mondial, réunie à Santa Fe, Nouveau-Mexique en 1992, a finalement approuvé et présenté cette catégorie. La Convention est ainsi devenue le premier instrument juridique international reconnaissant et protégeant les paysages culturels. Cette décision innovante portant sur un type de patrimoine aussi complexe – qui met en lumière l'interaction entre la nature et la culture tout en étant étroitement lié aux formes de vie traditionnelles – a constitué un témoignage du caractère d'avant-garde et dialectique de la Convention. Cette nouvelle approche a constitué une avancée, aussi bien pour l'UNESCO que pour le Comité du patrimoine mondial, qui a contribué au développement durable et à la participation communautaire.

Conformément aux recommandations du Comité et afin d'analyser en profondeur les différents types de paysages culturels et leur valeur universelle potentielle et inclure ceux-ci dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, une réunion spéciale, organisée par le Centre du patrimoine mondial en collaboration avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), l'Union mondiale pour la nature (UICN) et d'autres institutions internationales, s'est tenue à La Petite Pierre, France. Issues de ces travaux, les Lignes directrices opérationnelles devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial définissent ces paysages de la manière suivante : « Les paysages culturels représentent les « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » mentionnées à l'article 1 de la Convention. Ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques et/ou des possibilités présentées par leur environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives, externes aussi bien qu'internes ».

« Ils devraient être choisis sur la base de leur valeur universelle exceptionnelle et de leur représentativité en terme de région géoculturelle clairement définie et de leur capacité à illustrer les éléments culturels essentiels et distincts de telles régions ».

« Le terme « paysage culturel » recouvre une grande variété de manifestations interactives entre l'homme et son environnement naturel ».

« Les paysages culturels reflètent souvent des techniques spécifiques d'utilisation viable des terres, prenant en considération les caractéristiques et les limites de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature. La protection des paysages culturels peut contribuer aux techniques modernes d'utilisation viable et de développement des terres tout en conservant ou en améliorant les valeurs naturelles du paysage.

L'existence permanente de formes traditionnelles d'utilisation des terres soutient la diversité biologique dans de nombreuses régions du monde. La protection des paysages culturels traditionnels est par conséquent utile pour le maintien de la diversité biologique » .

Compte tenu de la très grande variété de paysages culturels existant dans le monde, il était nécessaire d'opérer une classification afin de mieux les comprendre et mieux les traiter. A cette fin, les lignes directrices opérationnelles mentionnées précédemment ont établi les catégories suivantes:

- Le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme.
- Le paysage essentiellement évolutif. Ces paysages se subdivisent en deux catégories:
 - a. Le paysage relique ou fossile.
 - b. Le paysage vivant.
- Le paysage culturel associatif.

Outre le Comité du patrimoine mondial, d'autres importantes institutions internationales ont réalisé d'importants apports à la sauvegarde des valeurs patrimoniales naturelles et culturelles.

Le Comité international des jardins historiques ICOMOS-IFLA, lors de sa réunion à Florence le 21 mai 1981, a décidé d'élaborer une charte relative à la sauvegarde des jardins historiques. Cette charte, dénommée Charte de Florence, a été rédigée par le Comité et adoptée le 15 décembre 1982.

De la même manière, le Service national des parcs des Etats-Unis – (National Park Service (NPS)) – dans un document publié en 1996 par le Secrétariat de l'Intérieur et intitulé Guidelines for the Treatment of Cultural Landscapes a donné la définition suivante du paysage culturel : « Zone géographique (y compris les ressources culturelles et naturelles, ainsi que la faune sauvage et les animaux domestiques) associée à des événements historiques, des activités importantes et des personnalités, qui contient également d'autres valeurs culturelles ou esthétiques ».

Le NPS classe les paysages culturels dans les catégories suivantes: paysage historique conçu, paysage historique vernaculaire ou historique rural, site historique et paysage ethnographique.

Pour ce cours, nous adopterons les définitions établies par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO et qui ont été énoncées ci-dessus.

1.4 L'état des lieux des paysages culturels.

En 1993, après que le concept de paysage culturel ait été défini, a eu lieu à Templin, en Allemagne, la réunion internationale du groupe d'experts sur les paysages

culturels ayant une valeur universelle exceptionnelle. A cette occasion, un Plan d'action a été proposé afin d'aider les Etats Parties à identifier, évaluer, proposer et gérer ces biens en vue de leur inscription sur la Liste du patrimoine de l'humanité.

Cette même année, le Comité du patrimoine mondial a approuvé ce plan et a mis l'accent sur la nécessité d'inclure des paysages culturels dans les listes indicatives.

Les premières inscriptions ont eu lieu très rapidement : le paysage culturel associatif des montagnes sacrées maories du Parc national de Tongariro en Nouvelle-Zélande a été le premier à être inscrit et, entre 1993 et 2007, plus de quarante paysages culturels ont été désignés comme étant patrimoine de l'humanité.

Les trois catégories établies – le paysage culturel conçu, le paysage culturel évolutif et le paysage culturel associatif – sont actuellement représentées dans la Liste. Même si cette Liste comprend des paysages culturels de diverses régions du monde, la plupart de ceux-ci sont européens.

La question a suscité un intérêt croissant. Afin de débattre de la nouvelle catégorie patrimoniale et d'identifier les paysages de valeur universelle exceptionnelle – et également de connaître les menaces qui pèsent sur eux – le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et d'autres institutions concernées par la question ont organisé diverses rencontres d'experts en Europe, en Asie-Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'Amérique latine et les Caraïbes conservent différentes catégories de paysages culturels. Néanmoins, la plupart d'entre eux n'ont pas bénéficié de l'indispensable reconnaissance nationale ou internationale. La vallée de Viñales, paysage cubain de type évolutif vivant associé à la culture du tabac, a été le premier paysage culturel à être inscrit sur la Liste du patrimoine de l'humanité en 1999. Jusqu'à présent, deux autres paysages de cette région ont été inclus dans la Liste du patrimoine mondial de l'humanité : les plantations de café du sud-est de Cuba et la Quebrada de Humahuaca en Argentine. Plusieurs experts signalent que certains sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial avant l'approbation du concept de paysage culturel correspondent parfaitement à cette catégorie.

Plusieurs réunions, réalisées sous les auspices du Centre du patrimoine mondial, ont abordé la question du paysage culturel en Amérique latine et dans les Caraïbes. Parmi celles-ci on peut mentionner l'Atelier sur le patrimoine culturel des Caraïbes (Martinique, 1998), la Réunion thématique sur les

paysages culturels de la région andine (Pérou, 1998), la Réunion thématique sur les paysages culturels du cône Sud (Argentine, 1999), la Réunion thématique sur les paysages culturels d'Amérique centrale (Costa Rica, 2000) et la Réunion d'experts régionaux sur les systèmes de plantations dans les Caraïbes (Surinam, 2001).

Au cours de la vingt-cinquième session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue en décembre 2001 à Helsinki, les délégués ont analysé les conclusions de la réunion du Surinam et ont reconnu qu'une des réussites importantes de cette rencontre avait été que « ... le concept de paysage culturel adopté par le Comité en 1992 avait été présenté comme une réponse aux complexités du patrimoine des Caraïbes, en particulier au système de plantations ». Le Comité a considéré également « ... qu'il avait été souligné que les catégories de paysages culturels sont d'un grand intérêt lorsqu'il s'agit d'un patrimoine aussi complexe que celui des Caraïbes ». Pour la première fois, le Comité du patrimoine mondial associait l'idée du patrimoine caribéen à celle des paysages culturels. Les participants au Cours de formation sur l'application de la Convention du patrimoine mondial et sur son rôle dans le développement durable dans les Caraïbes (Roseau, République dominicaine) ont réclamé dans le Document de la République dominicaine que la « préservation et la conservation du patrimoine des Caraïbes soit une expression de l'identité et un moyen élémentaire permettant d'atteindre le développement durable ».

Conformément à ce principe, la Réunion d'experts sur les paysages culturels des Caraïbes « Stratégies d'identification et de sauvegarde » organisée par le Bureau pour la Culture en Amérique latine et dans les Caraïbes à Santiago de Cuba en 2005 a analysé en profondeur les répercussions de cette question dans cette sous-région. La Déclaration de Santiago, émise au terme de ladite rencontre, a établi une plateforme d'action très importante pour la reconnaissance et la protection de ces paysages dans les Caraïbes.

Bibliographie

Acta del Comité de Patrimonio Mundial 25to Período de sesiones, Helsinki, Finlandia, 2001. En <http://www.whc.org>

Birnbaum, Charles A.: «Protecting Cultural Landscapes. Preservation Briefs», No. 36, 1995, U.S. Department of the Interior, National Park Service, 1995.

Cleere, Henry: «Cultural Landscapes and the World Heritage List» development, definitions, and problems. Proceedings of the International Symposium Monument-Site Cultural Landscape Exemplified by the Wachau. pp. 17-23 Editorial Hajós, G., Vienna, 1999.

Cleere, Henry: «Cultural landscapes as World Heritage», en: Conservation and Management of Archaeological Sites, Vol. No. 11, 1995, pp. 63-68.

«Cultural Landscapes. The Challenges of Conservation»,. World Heritage Paper No. 7, Centro del Patrimonio Mundial. UNESCO. París, 2002.

«Declaración de Santiago de Cuba sobre los Paisajes Culturales». Reunión de Expertos sobre los Paisajes Culturales en el Caribe: Estrategias de Identificación y Salvaguardia. Oficina Regional de Cultura para América Latina y el Caribe de la UNESCO. Santiago de Cuba, 2005.

«Documento conceptual. Reunión de Expertos sobre Paisajes Culturales en el Caribe: Estrategias de identificación y salvaguardia», UNESCO, Santiago de Cuba, noviembre 7-10, 2005.

Fowler P.J.: «World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002». World Heritage Paper No. 6, UNESCO Centro del Patrimonio Mundial. París, 2003.

González Bernáldez, Fernando; Francisco Díaz Pineda y otros: Estudios Ecológicos para COPLACO, Ministerio de Obras Públicas. Madrid, 1973

Mujica, Elías. Los paisajes culturales y los retos de la conservación en América Latina y el Caribe, en «Cultural Landscapes. The Challenges of Conservation». Pp 82-91 Ferrara, Italia, World Heritage Papers No 7. Centro del Patrimonio Mundial, París, 2002.

«Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention», Comité de Patrimonio Mundial, París, Francia, 2005. En : <http://www.whc.unesco.org/en/guidelines>

Rigol, Isabel. «Paisajes Culturales en el Caribe», en The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS. UNESCO, París, 2000.

Rosler Methchild:«Los paisajes culturales y la Convención del Patrimonio Mundial Cultural y Natural», en: Paisajes Culturales en los Andes. Memoria narrativa, casos de estudio, conclusiones y recomendaciones de la reunión de expertos, Arequipa y Chivay. Perú, mayo de 1998. Centro de Patrimonio Mundial y UNESCO, Perú, 2002.

COMPLÉMENTAIRE

«Geografía cultural» Microsoft® Encarta® 2007 [DVD].(artículo)

«Paisaje». Microsoft® Encarta® 2007 [DVD]. (artículo)

«Paisajismo». Microsoft® Encarta® 2007 [DVD]. (artículo)

Sites web utiles:

Harvard University Institute for Cultural Landscape Studies:
<http://www.icls.harvard.edu>

Sitio Web del Centro de Patrimonio Mundial de la UNESCO:
<http://www.whc.unesco.org>

Sitio Web del Comité Científico de ICOMOS sobre Paisajes Culturales
<http://www.icomos.org/landscapes>

Conférence 2

Paysages culturels conçus (I): évolution historique des jardins et des espaces verts

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
2.1 La création de paysages et d'espaces verts à travers l'Histoire. De l'Antiquité au Moyen-Âge.	Expliquer l'origine des jardins ou paysages conçus et créés intentionnellement par l'homme et considérés comme une sous-catégorie du paysage culturel et leur évolution.
2.2 Le développement des jardins de la Renaissance européenne au début du XXème siècle.	Présenter succinctement le développement des jardins européens en Italie, en France et en Angleterre entre le XVIème siècle et le début du XXème siècle.
2.3 Les jardins dans les cultures orientales et dans d'autres régions du monde.	Présenter les caractéristiques générales des jardins orientaux et des jardins islamiques du sud de l'Espagne et leur influence dans les colonies du Nouveau Monde.

2.1 Le paysage conçu. La création de paysages et d'espaces verts à travers l'histoire: de l'Antiquité au Moyen-Âge.

Cette sous-catégorie est réputée comme étant peut-être la catégorie de paysages culturels la plus facilement identifiable. Elle comprend les jardins et les parcs créés pour des raisons esthétiques et qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des constructions, des ensembles de constructions, des ensembles monumentaux, des constructions religieuses ou d'un autre type. Le premier espace extérieur créé en tant que tel par l'homme de la communauté primitive fut l'enceinte rustique faite de pieux destinée à le protéger des animaux sauvages. Le besoin de boire et de se protéger du soleil conduisirent l'homme à intégrer la source et l'arbre à cet enclos primitif qui, pendant longtemps, demeura associé à la satisfaction des besoins suivants : se protéger et se défendre, boire, se protéger du soleil, se nourrir et se reposer. La construction des premiers jardins fut déterminée par les conditions résultant de l'environnement physique, les relations sociales et les besoins de leurs propriétaires. A certaines époques de l'Histoire, les jardins ont représenté des visions idéalisées du monde et des aspirations de la société.

Voici une brève description des étapes les plus importante de l'histoire des jardins de l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge :

Égypte : 2500 av. J.-C. L'histoire de l'Égypte est celle de la vallée du Nil et de ses changements cycliques. Le climat et la végétation ont été étroitement liés aux conditions géographiques de création des jardins. Dans ce contexte, le développement de jardins domestiques dans le cadre des demeures seigneuriales a été caractérisé par l'existence d'un espace totalement isolé de l'extérieur (fermé par de hauts murs et un portail à pylônes) et comprenant des plantations de dattiers, d'oliviers, de sycomores (*Ficus sycomorus*) et de vignes ainsi que des étangs abritants des poissons et oiseaux aquatiques.

Moyen-Orient : 1100 av. J.-C. A Babylone, les célèbres jardins suspendus du palais de Nabuchodonosor II furent construits sur des terrasses reposant sur de hautes colonnes. Ils furent considérés comme une des sept merveilles du monde.

Grèce, Rome : 700 - 200 av. J.-C. Dans les sociétés esclavagistes, les espaces extérieurs publics et privés servaient de cadre à de nombreuses activités sociales. Les maisons des grandes villes disposaient d'un espace

central non couvert et isolé du monde extérieur, entouré de galeries à colonnes qui donnaient sur des chambres. Ces patios étaient remplis d'objets décoratifs mais n'abritaient que quelques rares plantes. Sur les places bordées d'arbres des villes, les citoyens se réunissaient afin de débattre des questions publiques et d'assister aux activités publiques. A Rome, les familles les plus aisées construisaient des villas à la périphérie de la ville. Ces villas possédaient de vastes jardins, des bassins, des fontaines et des sculptures.

Moyen-Âge. Les enceintes fortifiées sont caractéristiques de cette époque. A l'extérieur de celles-ci, les serfs au service des seigneurs cultivaient les terres. Ces constructions étant par nature défensives, il était indispensable qu'elles offrent une vue étendue et dégagée et qu'elles disposent d'obstacles destinés à empêcher la progression de l'ennemi. A l'intérieur, dans de petits espaces verts, des plantes utilitaires disposées géométriquement autour d'un puits étaient cultivées.

2.2 Le développement des jardins de la Renaissance européenne au début du XXème siècle.

A partir de la Renaissance européenne, le jardin est devenu le domaine des créateurs, des peintres, des sculpteurs, des architectes, des poètes et des philosophes, tous soucieux de comprendre son essence et de le perfectionner, avec l'appui des mécènes, des hommes d'Etat et des souverains.

On distingue trois étapes principales qui ont coïncidé avec trois siècles et trois pays : le XVIème siècle et l'Italie, le XVIIème siècle et la France et le XVIIIème siècle et l'Angleterre.

XVIème siècle : l'Italie. Les jardins sont intégrés à des constructions ou à des villas situées généralement sur des hauteurs ou à flanc de colline et offrant des vues dégagées et panoramiques. A Rome et à Florence, les terrains sont vallonnés car le relief est constitué par de douces collines. Les éléments importants de ces jardins furent : le développement des terrasses et des perrons destinés à relier des espaces situés à différents niveaux, le développement des avenues au tracé géométrique (emploi de la diagonale), l'utilisation de pergolas et de portiques, de pots, de cache-pots et de sculptures, l'emploi de l'eau en mouvement (cascades, jets et sources bouillonnantes).

XVIIème siècle : la France. La conception des jardins fut façonnée par des facteurs topographiques (les plaines de nord du pays) et par des facteurs politiques (la montée sur le trône de Louis XIV, la monarchie absolue). Le château français fut la résidence permanente des souverains et des nobles. Ses caractéristiques fondamentales furent : un tracé

au caractère géométrique marqué, l'expression de la volonté de l'homme de dominer la nature, des vues soigneusement organisées, des parterres aux dessins élaborés composés d'arbustes, de plantes herbacées, de gravier et de pierres de couleur, le compartiment de broderie – parterre qui peut être comparé à une grande broderie végétale – constituait le centre du jardin. Une personnalité importante de cette étape fut André Le Nôtre, auteur des jardins de Vaux le Vicomte (1650), du palais de Versailles, et des palais de Clagny, Meudon et Chantilly, entre autres.

XVIème, XVIIème et XVIIIème siècle : l'Angleterre, première étape (à partir de la moitié du XVIème siècle). Dans un premier temps, la bourgeoisie naissante adopta les modèles continentaux. Nonsuch et Hampton assimilèrent des éléments de la Renaissance sans pour autant présenter une conception d'ensemble. Au cours du XVIIème siècle apparut la « patte d'oie », demi-cercle jouxtant la résidence qui donne naissance – tels des rayons – à cinq avenues dégagées qui se prolongent en direction des champs situés au loin. Le point central était la demeure du seigneur, qui pouvait être vue de différents angles depuis le jardin.

XVIIIème siècle : la révolution jardinière. A partir de la seconde moitié du XVIIIème siècle, les goûts et les concepts commencèrent à changer radicalement. Même si les conditions climatiques et les habitudes sociales motivèrent de manière déterminante ce changement, la cause fondamentale de celui-ci fut d'ordre économique. Les caractéristiques les plus importantes de cette étape furent : l'abandon des parterres compliqués qui furent remplacés par des plantations simples de plantes herbacées et des parterres de cailloux, le rejet du tracé géométrique et de la ligne droite – la préférence allant aux courbes douces et aux formes inspirées par la nature -, la suppression des terrasses, des balustrades, des ouvrages hydrauliques complexes et des statues, le déplacement des limites visuelles et l'intégration du jardin aux parcs à cerfs environnants au moyen du ha-ha ou fossé continu à la clôture cachée. Les personnalités suivantes se distinguèrent au fil du temps : William Kent, Lancelot Brown, Sir William Chambers et Humphrey Repton. Ce dernier fut associé au jardinage de la période victorienne (XIXème siècle). Ce siècle vit le triomphe du style dit « jardinesque », style éclectique qui permit au jardin de se développer dans les directions les plus variées. John C. Loudon fut la grande figure de ce style. Au cours des dernières décennies du XIXème siècle William Robinson et Gertrude Jekyll se distinguèrent grâce à leur concept de « jardin agreste », style ouvert dépendant des goûts et des possibilités de chacun ainsi que des moyens disponibles : eau, roches, plantes herbacées, fleurs sauvages, etc., le jardin devenait un sanctuaire et un endroit exclusivement réservé au jardinage.

Parallèlement, aux États-Unis, la personnalité de Frederik Law Olmsted (1822-1903) marqua, dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le développement de l'architecture du paysage dans ce pays. Il se qualifiait lui-même d'architecte paysagiste. Ses œuvres les plus importantes furent Central Park à New York, Prospect Park à Brooklyn et le système de parcs de Boston connu sous le nom de Emerald Necklace (1861). Il est également l'auteur de parcs qui se trouvent à Chicago, Montréal, Buffalo, Rochester, Louisville et dans de nombreuses autres villes. Il faut également mentionner, pour cette même période, les travaux paysagistes de, entre autres, Charles Eliot, Warren H. Manning, William le Baron Jenney, Jacob Weidenmann et Horace S. Cleveland.

2.3 Les jardins dans les cultures orientales et dans d'autres régions du monde.

Les jardins d'Extrême-Orient, de Chine et du Japon. Ils reposèrent sur deux conceptions philosophiques et spirituelles basées sur deux principes opposés : le repos et l'action, le yin et le yang. Leurs inspirateurs furent : Lao-tseu, qui enseigna la philosophie quiétiste du taoïsme ; Confucius, qui prêcha qu'il était nécessaire de parvenir à la tranquillité, à la contemplation et à la liberté des désirs à un niveau mystique.

La Chine. Les vues représentant des endroits éloignés de la géographie de ce pays inspirèrent le désir de reproduire ceux-ci en créant des jardins qui leur

ressemblaient. L'amour pour les paysages naturels et pour les émotions qu'ils faisaient naître se développa. Ces jardins se caractérisèrent par la création d'un espace destiné à la contemplation qui consistait en une série obligée d'endroits à l'emplacement bien calculé et protégé. Ils se caractérisèrent également par l'utilisation d'un code de symboles destinés à obtenir certains effets naturels à l'aide de certains moyens. Les ouvrages en pierre jouèrent un rôle fondamental. Le jardinage chinois eut fondamentalement un caractère symbolique et consista en l'élaboration de répliques à petite échelle d'un paysage naturel favori.

Le Japon. Les Japonais ont développé jusqu'à leurs limites les idées et les principes du jardinage chinois, en réduisant la manière dont les Chinois utilisaient les éléments du paysage naturel à de simples règles. Entre le V^{ème} et le XVI^{ème} siècle, on peut distinguer 6 types différents de jardins, à savoir : le jardin des îles, celui des eaux, celui du paradis, celui des roches, celui de la maison du thé et celui des promenades.

Le jardin de l'Islam ou le "jardin du désert". Il résulte de la volonté de créer un espace frais et reposant au sein d'un environnement rude. L'espace est isolé du monde extérieur en augmentant visuellement ses dimensions au moyen de reflets produits grâce à des étendues d'eau. Se sont des jardins d'ombres, de fontaines, de jeux de miroirs sur les eaux et d'odeurs émanant des habitations. Les jardins de la Alhambra et du Generalife, à Grenade, en sont les plus beaux exemples.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

Añón, Carmen: «El jardín histórico. Notas para una metodología previa al proyecto de recuperación», Jardins et Sites historiques, Journal Scientifique, Pag.312-325, ICOMOS, 1993.

Clifford Dereck: Los jardines. Historia, trazado y arte, Instituto de Estudios de Administración Local, Madrid, 1970.

Insausti Machinandiarena, Pilar: Bibliografía de jardines históricos y paisajismo, Universidad Politécnica de Valencia, Valencia, 1991.

Ito Teiji: The Japanese Garden, an approach to nature, Yale University Press, New Haven, Connecticut, 1972.

Laurie, Michael: Introducción a la Arquitectura del Paisaje.Ed. Gustavo Gili. Barcelona, 1983.

Simmonds, John Ormsbee: Landscape Architecture, Mc Graw Hill Book, New York, 1997.

Tobey, George B.: A History of Landscape Architecture, American Elsevier Publishing Co., New York, London, 1973.

SITES INTERNET

Centro de Patrimonio Mundial de la UNESCO
[http:// whc.unesco.org](http://whc.unesco.org)
 Comité Científico de ICOMOS sobre Paisajes Culturales
[http://www. icomos.org/landscapes](http://www.icomos.org/landscapes)
 Enciclopedia Wikipedia
<http://es.wikipedia.org>

Conférence 3

Paysages culturels conçus (II): les jardins contemporains, les catégories établies et les tendances du développement de l'architecture du paysage. Cas d'étude dans les Caraïbes insulaires

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
3.1 Les jardins et le paysagisme contemporains	Présenter l'évolution des jardins et des paysages associés à l'architecture et à l'urbanisme ainsi que leurs auteurs.
3.2 Les catégories de paysages culturels conçus résultant du développement du paysagisme au cours des dernières années.	Présenter la grande variété de paysages culturels conçus ayant une valeur patrimoniale, dans le domaine du paysagisme contemporain.
3.3 Les tendances de la conservation et les potentialités futures des paysages culturels conçus.	Présenter les tendances actuelles de la sauvegarde des paysages conçus et de l'architecture du paysage dans les Caraïbes insulaires.
3.4 Les paysages culturels conçus conservés dans les Caraïbes insulaires.	Présenter certains cas remarquables de paysages culturels conçus conservés dans les Caraïbes insulaires

3.1 Les jardins et le paysagisme contemporains.

Poursuivant le mouvement initié dans la seconde moitié du XIXème siècle par Frederick Law Olmsted, plusieurs architectes paysagistes se distinguèrent pendant la première moitié du XXème siècle. Parmi ceux-ci, on peut mentionner : Jens Jensen, Charles A. Platt, Beatrix Farrand et Elbert Peets. Les réformes mises en oeuvre entre 1933 et 1939 par les différents gouvernements du président Franklin Delano Roosevelt, connues sous le nom de New Deal, jouèrent également un rôle très important.

A la fin de la Seconde guerre mondiale, en 1945, un nouveau mouvement, qui allait devenir très important, vit le jour dans le domaine de l'architecture du paysage. Certaines des personnalités de ce mouvement, telles que Thomas D. Church, Garrett Eckbo, Daniel Urban Kiley et Lawrence Halprin, se distinguent en raison de l'importance de leurs oeuvres et de leurs travaux théoriques.

Thomas D. Church. Parmi ces oeuvres importantes figurent: le Donnell Garden, Sonoma County, Californie; divers projets résidentiels; Résidence et Parc, Merced Housing Development, San Francisco, Californie; le

Stanford University Medical Center, Palo Alto et le San Francisco Civic Center, Californie. Il est également l'auteur du célèbre livre Gardens are for People.

Garrett Eckbo. Parmi ces oeuvres importantes figurent divers projets résidentiels et des sites urbains tels que le Fresno Mall, le Ambassador Collage, le Union Bank Square, le Channel Park et le Jardin des sculptures. Il a été l'auteur d'ouvrages de vulgarisation des principes de l'architecture du paysage.

Daniel Urban Kiley. Il a travaillé intensément dans le centre et dans l'ouest du pays. Parmi ces oeuvres importantes figurent la Miller House, Columbus, Indiana; divers projets à Columbus, Indiana (réalisés entre 1964 et 1974): la North Christian Church, la Irwin Union Bank and Trust Co., la Indiana Bell Telephone ; le Oakland Museum, Oakland, Californie ; la Fountain Place, Dallas Texas et divers projets réalisés au cours des années 60 : la Chicago Filtration Plant, Illinois ; le Independence Mall, Philadelphia, le Dulles International Airport, Chantilly, Virginia ; la Ford Foundation Office Building, New York City.

Lawrence Halprin. Ses oeuvres les plus importantes se trouvent sur la côte ouest du pays : le Portland Open Space Sequence, Portland, Oregon ; le Seattle Freeway

Park, Seattle, Washington ; les Bunker Hill Steps, Los Angeles, Californie et le Levi Strauss Park and Plaza, Corporate Headquarters, San Francisco, Californie.

Roberto Burle Marx. Paysagiste brésilien (1909 – 1994). Il a été l'un des paysagistes les plus importants du XXème siècle et un plasticien reconnu qui s'est distingué dans la réalisation de murals exceptionnels qui lui ont permis de démontrer toute sa maîtrise de la forme et de la couleur. Il a intégré son œuvre picturale à nombre de ses réalisations dans le domaine du paysagisme. Sa relation avec le célèbre architecte brésilien Oscar Niemeyer a été très importante. Il a utilisé principalement les ressources de la flore tropicale en basant ses créations sur les propriétés permanentes de texture et de couleur du feuillage des plantes et surtout sur les propriétés éphémères de forme et de couleur des fleurs. Il a exploré de nouvelles possibilités expressives en laissant pousser librement des graminées, en touffes compactes, afin de pouvoir admirer leurs éphémères épis de fleurs. Les travaux paysagistes de Roberto Burle Marx ont un caractère unique. Il a utilisé de manière très créative les richesses extraordinaires des fleurs et des plantes tropicales, aussi bien celles forêts pluvieuses de l'Amazonie que celles des régions arides du nord-est brésilien et d'autres régions du continent.

3.2 Les catégories de paysages culturels conçus résultant du développement du paysagisme au cours des dernières années.

Afin d'établir un inventaire pertinent des paysages culturels conçus, plusieurs catégories ont été définies de manière précise. Certains paysages historiques conçus, en particulier ceux de grandes dimensions, peuvent inclure en même temps plusieurs des catégories ici décrites. Dans ce cas, les paysages identifiés doivent être classés dans la catégorie correspondante la plus générale. Les catégories proposées sont les suivantes:

- Les petits ensembles résidentiels.
- Les grandes propriétés foncières, les plantations, y compris les propriétés agricoles ayant une valeur scénique élevée.
- Les arboretums, les jardins botaniques ou les jardins paysagers; les jardins et les parcs zoologiques.
- Les espaces extérieurs des temples, des églises, des couvents et des cimetières.
- Les monuments et les mémoriaux, les parcs commémorant des batailles ou d'autres événements.
- Les parcs des villes, thématiques, urbains, les places, les placettes, les espaces commerciaux et publics.
- Les campus et les terrains institutionnels, les communautés et les ensembles conçus.
- Les centres de loisirs, les stations balnéaires, les zones industrielles et commerciales.
- Les terrains conçus et développés pour des activités de loisirs en plein air : les terrains sportifs, les clubs de

loisirs à la campagne, les terrains de golf, les courts de tennis, les terrains de base-ball, les terrains de sport, d'athlétisme et autres.

- Les parcs d'exposition.
- Les routes paysagistes, les promenades, les sentiers didactiques.
- Les bassins et fontaines (considérés de manière indépendante et non comme faisant partie d'un ensemble).

3.3 Les tendances de la conservation et les potentialités des paysages culturels conçus.

Nombre des paysages culturels conçus qui ont été déclarés patrimoine de l'humanité et d'autres qui pourraient atteindre cette catégorie en raison de leur valeur en tant que jardins historiques ont été associés à des palais ou à des ensembles de constructions situés dans des pays européens. D'autres paysages culturels se trouvent dans des pays asiatiques. Dans les Caraïbes, deux paysages culturels ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : la vallée de Viñales et les premières plantations de café du sud-est de Cuba, ces deux paysages culturels se trouvant à Cuba. Le premier est un paysage évolutif vivant et le second peut être classé dans la sous-catégorie de paysage évolutif fossile ou archéologique. Jusqu'à présent, aucun paysage culturel situé dans un autre pays caribéen n'a été inscrit sur la Liste. De même, aucun paysage culturel conçu caribéen n'a été inclus dans la Liste. Pour parvenir à inverser cette tendance, il faut d'abord identifier quels sont les paysages conçus existant dans la région et ensuite évaluer si l'un d'entre eux a une valeur universelle exceptionnelle. Il faudra évaluer également son intégrité et son authenticité, sa protection législative et sa gestion. De nombreuses institutions du patrimoine dans les Caraïbes qui ne se sont pas encore attaquées à la question devront le faire car ces paysages sont chargés de sens et constituent le précieux héritage des pays de la région même si leur importance n'a pas dépassée les frontières de ceux-ci.

Il est urgent d'identifier, de protéger et de conserver cette richesse, ce qui exige l'application d'approches adaptées aux conditions spécifiques des Caraïbes. Dans certains pays, comme par exemple à Sainte-Lucie, des mesures de sauvegarde des jardins historiques ont déjà été prises.

Au cours des dernières décennies, la région a connu d'importants changements résultant du développement du tourisme, ce qui s'est traduit par la construction d'importants complexes hôteliers et par l'accroissement du potentiel des paysages et des ressources naturelles ainsi que de leurs installations de soutien. On ne peut pas oublier que les paysages conçus existant actuellement peuvent, dans l'avenir, être reconnus en tant que paysages culturels patrimoniaux. Parallèlement, le

champ d'application de l'architecture du paysage s'est considérablement élargi et comprend de nombreux domaines tels que les transformations opérées dans les espaces publics des villes et des villages, la création de parcs thématiques, les installations sportives, les terrains de golf, les routes scéniques et, tout particulièrement, la récupération et la reconversion des sites dégradés. Veiller à la conservation des richesses existantes et gérer de manière pertinente les transformations et les nouveaux investissements sont les conditions indispensables pour faire en sorte que ces biens puissent être considérés dans l'avenir comme faisant partie du groupe très select des biens culturels patrimoniaux.

3.4 Les paysages culturels conçus conservés dans les Caraïbes insulaires.

Les Caraïbes sont une région riche en paysages culturels de tous types, y compris ceux mentionnés ci-dessus. Dans les îles, il est très fréquent de trouver d'attrayants jardins qui font partie des anciennes plantations esclavagistes comme, par exemple, celui de la plantation Rose Hall à Montego Bay, en Jamaïque. A Sainte-Lucie, le jardin historique de Mamiku, près de Praslin, sur la côte atlantique, était à l'origine une habitation sucrière du XVIIIème siècle. Il possède de magnifiques aires de forêts naturelles et de plantations d'arbres fruitiers et de fleurs. Au cœur de son exubérante végétation, se trouvent les vestiges de son passé. Son jardin botanique, dont la création est relativement récente, accueille de nombreux horticulteurs étrangers.

Nombre de jardins des îles des Caraïbes ont été créés au XIXème siècle. Inspirés, pour la plupart, des jardins des métropoles coloniales, ils répondent à un intérêt scientifique aiguë par la richesse de la végétation tropicale des Caraïbes. Parmi les plus importants jardins de la région, on peut mentionner celui de Castleton, fondé en 1862 près de Kingston. Les responsables de ce jardin entretenaient d'étroites relations avec ceux des Kew Gardens (Angleterre). D'autres exemples qui méritent d'être mentionnés sont le jardin Cinchona, créé en 1868 à plus de 1500 mètres d'altitude à Saint Andrew, le Coyaba River Garden à Ocho Ríos (Jamaïque) et le Sanctuaire des orchidées de Martin's Hill (Jamaïque).

Le jardin botanique le plus connu de la Barbade est celui d'Andromède. Il est situé sur une colline qui descend vers la côte atlantique. Il est célèbre, entre autres raisons, pour ces fabuleux balisiers. A l'origine jardin privé (créé en 1954), il a été donné par sa propriétaire au Barbados National Trust.

Toujours à Sainte-Lucie, il faut mentionner l'ensemble formé par le jardin botanique, les sources et la cascade de Diamond, dans la zone de Soufriere. Cet ensemble, qui s'étend sur une superficie de plus de 8000 km², est bien entretenu par les descendants de ses premiers

propriétaires. Il abrite une splendide collection de plante aux floraisons remarquables, d'arbustes et d'arbres massifs. Ses sources d'eau sulfureuse s'écoulent le long d'une colline avant de former la cascade qui se trouve dans le jardin botanique. Deux baignoires originales en pierre ont été restaurées en 1928. Actuellement, ce site est un site de loisirs, de tourisme et de santé.

Un autre des plus importants jardins botaniques des Caraïbes est celui de Roseau (République Dominicaine). Situé au pied de Morne Bruce, une colline qui se dresse à l'est de la petite ville, il a été inauguré en 1891.

Le jardin Atkins à Cienfuegos (Cuba), créé à la fin du XIXème siècle, est un cas d'étude important. Créé à l'origine afin de servir de cadre à des recherches sur les variétés de cannes à sucre, il est devenu, au début du XXème siècle, la station botanique de l'Université d'Harvard pour les recherches tropicales et les recherches sur la cannes à sucre. Actuellement, il comprend plus de deux mille espèces de plantes et a été déclaré monument national en 1989. Un autre cas d'étude important est celui des jardins de la Résidence Schultess à La Havane. Les plans de cette illustre demeure, construite en 1958, furent réalisés par le célèbre architecte américain Richard Neutra et ses jardins furent l'œuvre du paysagiste brésilien Roberto Burle Marx. Ceux-ci ont été récemment restaurés avec soin par l'architecte paysagiste cubain Sergio Ferro Cisneros.

Une importante tradition caribéenne est celle de la culture des plantes médicinales dont l'usage s'est non seulement maintenu mais également considérablement diffusé, ce qui a donné lieu à l'apparition d'un grand nombre de jardins spécialisés.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Burle Marx, Roberto: *Arte y Paisagem*, Editorial Mobel, Brasil, 1987.
 Montero, Maria Iris: Burle Marx, *Paisajes Líricos*, Santiago de Chile, 1997.
 Types of Designed Historic Landscapes, National Register Bulletin NRB 18 National Park Service, U. S. A.
 Rigol, Isabel: "Caribbean Plantations as Cultural Landscapes, Experts Meeting on Caribbean plantation systems. UNESCO/WHC. Paramaribo, Surinam 2000."
 Simmonds, John Ormsbee: *Landscape Architecture*, Mc Graw Hill Book, New York, 1997.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Rigol, Isabel: «Cultural Landscapes in the Caribbean», en: *The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention*. Editions du CTHS. UNESCO, Paris, 2000. pp. 259-275.

SITES INTERNET

- Sitio Web de Andromeda Botanic Gardens, Barbados.
<http://andromeda.cavehill.uwi.edu/>
 Sitio Web Comité Científico de Paisajes Culturales de ICOMOS.
<http://www.icomos.org/paisajes/>
 Sitio Web de Dominica Academy of Arts and Science.
http://da-academy.org/dagardens_preface.htm
 Sitio Web de los Mamiku Gardens, Saint Lucia.
<http://www.mamiku.com>

Conférence 4

Paysages culturels essentiellement évolutifs

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
4.1 Le paysage culturel essentiellement évolutif.	Présenter les caractéristiques générales du paysage culturel essentiellement évolutif et sa classification.
4.2 Le paysage essentiellement évolutif relique ou fossile.	Présenter les caractéristiques générales du paysage essentiellement évolutif relique ou fossile et des exemples de celui-ci.
4.3 Le paysage essentiellement évolutif vivant.	Présenter les caractéristiques générales du paysage vivant et des exemples de celui-ci.

4.1 Le paysage culturel essentiellement évolutif.

Le paysage essentiellement évolutif résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et a atteint sa forme actuelle par association constante et en réponse à son environnement naturel. Ce paysage est apparu et s'est développé à travers l'usage qu'en ont fait les communautés, les familles ou les entités, l'activité ou les modes d'occupation de celles-ci l'ayant façonné. L'adaptation à une fonction ou à une culture spécifiques est déterminante pour sa forme. Il peut s'agir d'une seule propriété, comme par exemple une grange, ou d'un ensemble de propriétés situées sur un territoire plus vaste.

Ces paysages se divisent en deux sous-catégories:

- Le paysage essentiellement évolutif relique ou fossile.
- Le paysage essentiellement évolutif vivant.

4.2 Le paysage essentiellement évolutif relique ou fossile.

Le paysage relique ou fossile est un paysage ayant subi un processus évolutif qui s'est arrêté, soit brutalement soit sur une période. Ses caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles.

Un exemple absolument remarquable de ce type de paysage est le paysage archéologique des premières plantations de café du sud-est de Cuba. Les ruines des plantations de café franco-haïtiennes du XIX^{ème} siècle, situées sur les contreforts de la Sierra Maestra, constituent le témoignage unique d'une forme

innovante d'agriculture pratiquée sur un terrain difficile à cultiver et couvert de forêts vierges. Ce type d'agriculture a disparu dans le reste du monde. Ces ruines éclairent l'histoire économique, sociale et technologique de la région des Caraïbes et de l'Amérique latine. La production de café dans la zone sud-est de Cuba pendant le XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle a entraîné la création d'un paysage culturel unique qui illustre une étape importante du développement de ces formes de production agricoles.

Un autre exemple latino-américain est celui de la Quebrada de Humahuaca à Jujuy, Argentine. Elle suit l'une des plus importantes routes culturelles, celle du Camino Inca, et au cours des 10000 dernières années elle a constitué une voie cruciale pour le transport des personnes et la transmission des idées des sommets des Andes aux plaines. Elle présente des traces visibles des communautés préhistoriques qui vivaient de la chasse et de la cueillette à l'époque de l'Empire Inca (du XV^{ème} au XVI^{ème} siècle) et des luttes pour l'indépendance du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. Les vestiges de ses établissements précolombiens et pré-incas, avec leurs systèmes associés, donnent une touche dramatique à ce paysage exceptionnel.

4.3 Le paysage essentiellement évolutif vivant.

Le paysage vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps.

Nombre de ces paysages culturels constituent non seulement des témoignages historiques et culturels mais également des solutions durables aux problèmes quotidiens actuels des communautés.

Un exemple classique est celui des rizières en terrasses des cordillères des Philippines. Pendant 2000 ans, les champs de riz de Ifugao, situés en hauteur, ont suivi le contour des montagnes. Les connaissances transmises de génération en génération et les expressions des traditions sacrées associées à un subtil équilibre social ont permis la création d'un paysage d'une grande beauté qui exprime l'harmonie entre l'homme et l'environnement.

La côte amalfitaine est un exemple remarquable de paysage méditerranéen d'une valeur exceptionnelle aussi bien du point de vue panoramique que du point de vue naturel en raison de sa topographie accidentée, de son évolution historique, de sa grande beauté physique et de sa diversité naturelle. Elle a constitué un lieu d'établissement intensif de communautés humaines dès le Bas Moyen-Âge. Bon nombre de petits établissements de population tels que Amalfi et Ravello possèdent des œuvres architecturales et artistiques d'une grande importance. Les zones rurales montrent comment les habitants ont su utiliser la terre de manières différentes en fonction de la diversité du terrain : des étendues de pâturage sur les terres hautes jusqu'aux potagers sur les collines les plus basses en passant par les vignobles en terrasses.

La juridiction de Saint-Émilion (France). La viticulture fut introduite dans cette fertile région d'Aquitaine par les Romains et sa pratique s'intensifia au cours du Moyen-Âge. La zone de Saint-Émilion profita du fait qu'elle se trouvait sur la route du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. De nombreuses églises, monastères et hospices furent construits dans cette zone à partir du XI^{ème} siècle. Le statut spécial de juridiction lui fut accordé au XII^{ème} siècle pendant la période de domination anglaise. Il s'agit d'un paysage exceptionnel consacré à la culture la vigne. Ces villages et ses hameaux comptent de nombreux monuments historiques

Le paysage culturel de la région viticole de Tokaj (Hongrie). Il illustre la longue tradition de production de vins qui existe depuis au moins 1000 ans dans cette région de douces collines et de vallées traversées par des fleuves et qui est parvenue intacte jusqu'à nos jours. Les vignobles, les fermes, les villages et les hameaux encaissés avec leur caves à vins illustrent chacune des facettes de la production des fameux vins Tokaj dont la qualité et la gestion ont été strictement contrôlées depuis bientôt trois cent ans. Tout le paysage de Tokaj, y compris les vignobles et les anciens établissements de population, illustre de manière éclatante le mode spécialisé d'utilisation de la terre qu'il représente.

Koutammakou, terre des Batammariba. Ce paysage du nord-est du Togo, qui s'étend jusqu'au Bénin voisin, est la terre des Batammariba. Dans ce paysage, la nature est très étroitement associée aux rites et aux croyances de la société. Ce paysage culturel, d'une superficie de 50000 hectares, est remarquable en raison de l'architecture des maisons à tourelles - qui sont un reflet de la structure sociale-, de ses champs cultivés et de ses forêts, et des liens existants entre les personnes et le paysage. Les constructions ont un toit plat ou conique en paille et sont regroupées en villages qui comprennent également des espaces cérémoniels, des sources, des rochers et des sites réservés aux cérémonies d'initiation.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Declaración de Santiago de Cuba sobre los Paisajes Culturales en el Caribe. Reunión de expertos sobre los Paisajes Culturales en el Caribe: Estrategias de Identificación y Salvaguardia. Oficina Regional de Cultura para América Latina y el Caribe de UNESCO. Santiago de Cuba, 2005.
- Documento Conceptual. Reunión de Expertos sobre Paisajes Culturales en el Caribe: Estrategias de identificación y salvaguardia. Santiago de Cuba, 2005.
- Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. World Heritage Center, Paris, 2005. En: <http://www.whc.org>
- Rigol, Isabel. «Caribbean Plantations as Cultural Landscapes. Experts Meeting on Caribbean plantation systems. UNESCO/ WHC. Paramaribo, Surinam 2000».
- Rigol, Isabel. «Cultural Landscapes in the Caribbean». En: The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS. UNESCO, Paris, 2000. pp.259-275.

SITES INTERNET

- Centro de Patrimonio Mundial de la UNESCO
<http://whc.unesco.org>
 Comité Científico de ICOMOS sobre Paisajes Culturales
<http://www.icomos.org/paisajes>

Conférence 5:

Les plantations des Caraïbes

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
4.1 Le paysage culturel essentiellement évolutif.	Présenter les caractéristiques générales du paysage culturel essentiellement évolutif et sa classification.
4.2 Le paysage essentiellement évolutif relique ou fossile.	Présenter les caractéristiques générales du paysage essentiellement évolutif relique ou fossile et des exemples de celui-ci.
4.3 Le paysage essentiellement évolutif vivant.	Présenter les caractéristiques générales du paysage vivant et des exemples de celui-ci.

5.1 Les plantations des Caraïbes en tant que patrimoine.

La plupart des paysages culturels caribéens sont associés aux plantations coloniales qui illustrent l'adaptation des traditions européennes au contexte local et les impacts de l'esclavage imposé aux colonies. Les plantations constituent également une preuve évidente du rôle des Caraïbes en tant que point de rencontre de plusieurs cultures. Dans la sous-région, on trouve de nombreux vestiges de ces processus productifs qui s'avèrent fondamentaux pour comprendre la culture caribéenne et représentent un trésor patrimonial d'une énorme importance.

Les paysages évolutifs, aussi bien fossiles que vivants, paraissent être les plus importants, dans cette sous-région, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Dans de nombreux cas, les deux types de paysages sont présents car la production originale s'est maintenue. Dans d'autres cas, une ou plusieurs activités de production ont été ajoutées par la suite à la fonction originale. Il est également intéressant de noter que plusieurs de ces plantations abritent des jardins ou des collections botaniques qui peuvent être considérés comme des paysages culturels conçus.

Ces paysages sucriers - qui se sont développés en raison du fait que le sucre fut, dès la seconde moitié du XVIIIème siècle, la ressource économique fondamentale de ces îles - sont très nombreux. Au sein de cet héritage, on ne peut pas ignorer l'importance des territoires agroindustriels sucriers cubains du XIXème et du XXème siècle. Nombre d'entre eux fonctionnent encore et sont menacés de transformation ou de disparition en raison d'une restructuration récente de cette industrie.

Les innombrables plantations de canne à sucre, de café ou autres dont les caractéristiques sont représentatives d'un pays ou d'une communauté méritent d'être protégées. Les Etats caribéens ont la tâche d'identifier et de protéger cet héritage précieux et unique.

5.2 Exemples de plantations des Caraïbes.

Les exemples de plantations abondent dans toutes les Caraïbes, c'est pourquoi nous n'évoquerons que certains d'entre eux. Il conviendra d'adapter cette analyse aux caractéristiques de chaque pays caribéen.

Un des exemples de paysage essentiellement évolutif fossile est la vallée de los Ingenios, qui se trouve près de Trinidad (Cuba). Il s'agit d'une importante zone sucrière du XIXème siècle qui présente de nombreux vestiges de sa fonction originale dans la vallée San Luis. Cet ensemble a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1989 en compagnie du Centre historique de Trinidad. Il n'a cependant pas été considéré comme un paysage culturel en raison du fait cette catégorie n'était pas encore reconnue à l'époque. Sur le site, plusieurs constructions ont été restaurées, des ruines ont été renforcées et des éléments industriels ont été sauvés (les visiteurs y ont aujourd'hui accès). D'autres anciennes plantations de canne à sucre et de café sont conservées dans ce pays.

Comme nous l'avons vu précédemment, le paysage archéologique des premières plantations de café du sud-est de Cuba, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000, s'étend sur 81 475 hectares. Ces grandes propriétés foncières furent fondées sur les montagnes de Santiago de Cuba et de Guantánamo, pendant la période qui va de la fin du XVIIIème à la fin

du XIX^{ème} siècle, par des colons français qui avaient fuit la révolution haïtienne en amenant avec eux leurs esclaves. Cette zone vit apparaître des chansons, des danses, des légendes, des recettes et des noms qui sont encore présents aujourd'hui. L'exemple le plus important de ces expressions culturelles est celui de la Tumba Francesa qui a été considérée comme un Chef-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2003.

La plantation de Petit Carbet, située au cœur de la végétation luxuriante de Trois Rivières en Guadeloupe, fut consacrée dès le XVII^{ème} siècle à la culture de la canne à sucre et à la transformation industrielle du sucre en vue de son exportation vers la France. Plus tard, au XIX^{ème} siècle, elle devint une distillerie agricole et produisit du café, de la vanille et du cacao. La demeure principale restaurée est habitée par l'actuel propriétaire. La sucrerie fonctionne encore et conserve un système original de roues hydrauliques. La Grivelière est une autre plantation de café de la vallée de la Grande Rivière en Guadeloupe. Elle date du XVIII^{ème} siècle. Ses cultures et sa magnifique végétation occupent 90 hectares. Elle a conservé ses plantations de café, de cacao, d'épices et de mandarines. Plusieurs de ces anciennes constructions sont restaurées et sont ouvertes au public.

En Martinique, il existe plusieurs exemples de plantations tel le Fond Saint Jacques qui date du XVII^{ème} siècle et qui est situé à cheval entre les régions de Sainte Marie et de Marigot. La demeure principale, les jardins, une chapelle, ainsi qu'un cimetière, le moulin à sucre et d'autres vestiges industriels, ont été conservés et font partie d'un centre culturel. Grand Ceron est un autre témoignage archéologique de plantation du XVI^{ème} siècle qui permet d'apprécier les vestiges de la demeure principale, des logements des travailleurs et de la sucrerie.

Nueva Sevilla se trouve à sept miles de Ocho Ríos, sur la côte nord de la Jamaïque. Il constituait le plus grand établissement de population taïno de la zone lorsque Christophe Colomb y débarqua en 1494, y passa un an et y perdit ses caravelles. Les vestiges archéologiques des établissements taïnos, espagnols et anglais, ainsi que les traces du marronnage visibles à Nueva Sevilla, constituent les témoignages – qui se trouvent dans de vastes plantations de goyaviers et d'orangers - de la rencontre des cultures européenne, africaine et amérindienne. Actuellement, tout ceci forme le parc historique de Nueva Sevilla.

Toute la région de Soufriere et en particulier la vallée de Mabouya à Sainte-Lucie contient de magnifiques exemples de plantations tels que Morne Coubaril et Balembouche. Le Programme du tourisme patrimonial vise non seulement à promouvoir la visite mais

également à assurer la durabilité environnementale et la viabilité économique de ces sites.

A Saint-Kitts-et-Nevis, plusieurs des anciennes propriétés agricoles ont été restaurées et transformées en hôtels de plantation.

En 2005, le Comité du patrimoine mondial a refusé d'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial l'ensemble exceptionnel de plantations sucrières du XVI^{ème} siècle de la République Dominicaine, les premières des Caraïbes, en raison de l'insuffisance de leur protection législative et de leur gestion.

En général, les différents types de plantations, qui ont conservé des modes ancestraux de culture et de production, se rencontrent encore fréquemment dans toutes les campagnes des Caraïbes. Il faut ajouter qu'il n'y a pas que les paysages de plantations sucrières, caféières, fruitières et légumières qui méritent d'être reconnus, de faire l'objet de recherches et d'être protégés en tant qu'entités patrimoniales. Les fermes d'élevage de bétail et les fermes avicoles qui continuent à produire selon des méthodes traditionnelles méritent également de l'être.

D'autres exemples de plantations méritant d'être protégés, conservés et gérés de manière intelligente peuvent être trouvés en Haïti, à la Grenade, en Guadeloupe, à la Dominique, à Curaçao, à la Barbade ou au Surinam.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

Declaración de Santiago de Cuba sobre los Paisajes Culturales en el Caribe. Reunión de expertos sobre los Paisajes Culturales en el Caribe: Estrategias de Identificación y Salvaguardia. Oficina Regional de Cultura para América Latina y el Caribe de UNESCO. Santiago de Cuba, 2005.

Documento Conceptual. Reunión de Expertos sobre Paisajes Culturales en el Caribe: Estrategias de identificación y salvaguardia. Santiago de Cuba, 2005.

Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. World Heritage Center, Paris, 2005. En <http://www.whc.org>

Rigol, Isabel. «Caribbean Plantations as cultural landscapes». Conferencia impartida en la Reunión de Expertos sobre el sistema de plantaciones del Caribe. UNESCO/Centro de Patrimonio Mundial. Paramaribo, Surinam, 2000.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Venegas, Carlos. «Arquitectura y Urbanización en el Ingenio Azucarero. Plástica del Caribe». Ponencias a la segunda Conferencia Internacional, Bienal de La Habana. pp.247-256. Editorial Letras Cubanas. Habana. Cuba, 1989.

ITES INTERNET

Centro de Patrimonio Mundial

<http://www.whc.org>

Comité Científico de ICOMOS sobre Paisajes Culturales

<http://www.icomos.org/landscapes/>

Conférence 6

Paysages culturels associatifs

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
6.1 Le paysage culturel associatif.	Présenter les caractéristiques des paysages culturels associatifs.
6.2 Exemples de paysages associatifs.	Présenter des exemples de paysages culturels associatifs afin d'en débattre.

6.1 Le paysage culturel associatif.

Le paysage culturel associatif est celui dans lequel des phénomènes religieux, artistiques ou culturels sont associés à l'éléments naturel plutôt qu'à des traces culturelles matérielles, qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes. Les peuples primitifs avaient une relation spirituelle avec la nature au sein de laquelle ils vivaient. Dans toutes les cultures, l'homme a conféré diverses significations surnaturelles à l'environnement naturel : les terres destinées à être cultivées, les forêts, les montagnes, les cavernes, les fleuves, les lacs ou les mers. Ces éléments, qui ont donné naissance à des mythes, des croyances ou des pratiques religieuses, sont devenus une partie indispensable de la vision du monde et de l'identité de nombreux peuples et se sont transmis de génération en génération. C'est pour cette raison qu'ils sont étroitement liés à la vie quotidienne de ces peuples et qu'ils ont fait naître chez ceux-ci des sentiments puissants de propriété ou d'appartenance.

Les sites cérémoniels ou de culte de certaines ethnies ou groupes sociaux figurent parmi les innombrables paysages associatifs qui existent dans le monde. C'est également le cas des sites naturels dans lesquels se sont déroulés des événements historiques importants – indépendamment du fait qu'ils recèlent ou non des vestiges.

Les communautés jouent un rôle fondamental dans la protection de ces sites. En effet, elles sont les gardiennes de leurs sites sacrés ancestraux et sont porteuses des connaissances traditionnelles qui se révèlent fondamentales pour la préservation de la diversité biologique et culturelle. Il est indispensable de protéger leurs coutumes et leurs droits de la globalisation, des manipulations économiques et commerciales, de l'intolérance et de l'indifférence.

6.2 Exemples de paysages associatifs.

En Amérique latine, les paysages associatifs liés à l'histoire et aux coutumes des peuples précolombiens ont une très grande importance. On peut citer comme exemple plusieurs étapes du Camino Inca dans les pays andins.

Les sites de mémoire associés à l'esclavage sont très importants pour les Caraïbes. Les itinéraires culturels, tel le projet de la Route de l'esclave dans les Caraïbes, comprennent de nombreux paysages de ce type. Le marronnage, par exemple, a donné naissance à une infinité de lieux, situés dans les zones montagneuses de Cuba, de la Jamaïque et d'autres îles, qui peuvent être considérés comme des paysages associatifs. Les sites dans lesquels les pratiques religieuses d'origine africaine se manifestent en étroite relation avec les éléments naturels sont également d'un grand intérêt.

De manière générale, cette catégorie exige encore d'être mieux comprise et mieux appliquée dans les Caraïbes. L'analyse et la discussion de certains cas de paysages associatifs d'autres régions qui ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial devraient y contribuer.

La forêt sacrée de Osun-Oshogbo (2005), Nigéria.

La forêt sacrée de Osun est une forêt très ancienne située dans les environs de la ville de Osogbo. Elle est considérée comme étant la maison de Osun, la déesse de la fertilité du panthéon yoruba. Dans cette forêt où serpente un fleuve existent des sanctuaires et des chapelles consacrés tant à Osun qu'à d'autres divinités. Le site est un symbole de l'identité et de la cosmogonie de cette culture africaine. Il est considéré comme étant probablement la dernière forêt sacrée yoruba. Il témoigne d'une ancienne pratique qui consistait à créer des forêts sacrées à proximité des peuplements.

L'artiste autrichienne Suzanne Wenger, qui s'est intégrée à cette communauté, a développé un mouvement culturel qui a contribué à faire revivre la forêt sacrée de Osun. Chaque année se tient un festival qui attire de nombreux visiteurs intéressés par les pratiques religieuses ou culturelles des Yorubas.

Le Parc national Uluru-Kata Tjuta, également connu sous le nom de Ayers Rock (1994), Australie. Uluru est une des richesses naturelles les plus importantes et connues d'Australie. C'est une énorme formation géologique rocheuse qui émerge de la vaste plaine sablonneuse d'Australie centrale. Il forme, avec le Kata Tjuta, le Parc national. Ce site présente des formations géologiques spectaculaires parmi lesquelles on distingue l'immense monolithe d'Uluru et les dômes rocheux de Kata Tjuta. Ces formations géologiques font partie intégrante du système de croyance traditionnel de l'une des plus anciennes sociétés humaines du monde, les Anangu.

Une de ses caractéristiques les plus notables est que la couleur des montagnes change en fonction des différents moments de la journée et de l'année. Ce site a une grande importance culturelle pour les aborigènes australiens qui – avec l'accord du gouvernement – sont responsables de sa gestion. Pour eux, ces montagnes sont associées à la Création.

Koutammakou, la terre des Batammariba (2004), Togo. Situé dans le nord-est du Togo, ce paysage, qui s'étend sur 50 000 hectares jusqu'à la frontière avec le Bénin, abrite la communauté Batammariba. Les membres de cette communauté vivent dans des villages qui comprennent des espaces cérémoniels, des sources, des rochers et des sites réservés aux cérémonies d'initiation. La nature est étroitement associée aux rituels et aux croyances de cette société. Ce paysage culturel est également remarquable en raison de ses maisons en forme de tourelles et aux toits de chaume plats ou coniques – qui sont considérées comme un symbole du Togo. Une des raisons qui ont motivé l'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial est le fait que le Koutammakou est un exemple de culture vivante dont le développement est basé sur le maintien des traditions culturelles ancestrales des Batammariba. De plus, il constitue un exemple exceptionnel de l'association spirituelle entre l'homme et son environnement.

Le Parc national de Tongariro (1993), Nouvelle-Zélande. Tongariro – le premier paysage culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial – est un parc qui se trouve à 1 978 mètres d'altitude dans l'Île du Nord. Il comprend des volcans en activité et éteints, ainsi qu'une gamme variée d'écosystèmes et de paysages d'une beauté spectaculaire. Pour les communautés maories qui vivent là depuis des siècles, ce site est

directement lié à leurs origines et à leur survie. Il a une grande signification culturelle et religieuse pour ce peuple et symbolise les liens spirituels entre cette communauté et son environnement.

En 1887, le chef maori – craignant une ingérence des européens – céda le site à l'Etat afin que celui-ci en protège les richesses et l'exceptionnelle beauté. C'est ainsi que vit le jour le premier parc national de Nouvelle-Zélande (le quatrième de son genre dans le monde).

Sa gestion (dont la diversité repose sur les traditions ancestrales) est un modèle de protection du patrimoine matériel et immatériel. Néanmoins, les autorités sont conscientes qu'il est nécessaire de mieux contrôler et orienter l'affluence de touristes.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

-Mujica Barreda, Elías. "Paisajes Culturales en los Andes". Memoria de reunión de expertos celebrada en Arequipa y Chivay, Perú 1998. Centro de Patrimonio Mundial y UNESCO. 2002.

-Rigol Isabel. Cultural Landscapes in the Caribbean. Pp 259-276. En: The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS, UNESCO, Paris, Francia, 2000.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE :

-Declaration on the Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes in the Conservation of Biological and Cultural Diversity. II. International Symposium "Conserving Cultural and Biological Diversity: The Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes", Tokyo, Japan, 2005.

-Menchú Rigoberta. El valor de los sitios sagrados. Tierramerica 2001. (Copyright IPS) 2001.

En: <http://www.tierramerica.net/2001/0527/grandesplumas.shtml>

Conférence 7

Éléments abiotiques du paysage (1): géomorphologie et relief

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
7.1 Les facteurs influant sur la formation des paysages.	Connaître les facteurs qui exercent une influence sur la formation des paysages et l'importance de l'étude de la géomorphologie.

7.1 Les facteurs influant sur la formation des paysages.

Chaque paysage est une sorte d'organisme vivant qui évolue de manière complexe sous l'influence de nombreux facteurs. Les facteurs qui exercent une influence sur le paysage peuvent être regroupés en deux grands groupes : ceux qui sont le produit d'éléments naturels ou abiotiques et biotiques et ceux qui sont le produit des sociétés humaines ou anthropiques.

Les éléments abiotiques sont : la lithosphère, l'enveloppe ou la croûte rocheuse du globe terrestre, le relief, les roches et le sol ; l'atmosphère, la couche gazeuse qui l'enveloppe : l'air, le vent, la lumière et la température (climat) ; l'hydrosphère ou les parties liquides : l'eau.

L'objet d'étude de la géomorphologie est la couche externe du globe terrestre et, en particulier, la classification et l'explication des formes du relief.

Le relief terrestre résulte des mouvements de la croûte terrestre ou orogénèse. La disposition des roches dans le relief résulte des déformations dues à la tectonique ou tectogénèse. L'orogénèse et la tectogénèse sont intimement associées car elles interagissent l'une avec l'autre. La morphogénèse est la modification des formes du relief résultant des processus d'érosion. Tous ces processus sont liés les uns aux autres. Un paysage est le produit de l'interaction dans le temps entre les facteurs suivants : l'énergie solaire, l'énergie géothermique, la gravité, le cadre de résistance de la lithologie et de la structure, les processus endogènes (orogénèse, tectonique, volcanisme), les processus exogènes (météorisation, érosion, glaciation) et l'activité biologique de l'homme.

Les formes adoptées par le relief terrestre sont diverses et variées. Une montagne désigne une élévation de plus de 400 mètres au-dessus du terrain environnant. Si vous souhaitez approfondir la question des reliefs terrestres, côtiers et volcaniques, nous vous recommandons de consulter la bibliographie ci-après.

BIBLIOGRAPHIE:

- Alonso Diago, Ma. Ángeles: «Historia de la Tierra y de la Vida», Museo de Ciencias Naturales, Madrid, 1988.
- Derruau, Max: «Las formas del relieve terrestre», Masson, Barcelona, 1990.
- Viers, Georges: «Geomorfología», Ediciones Oikos-tau, Barcelona, 1983.

Conférence 8

Éléments abiotiques du paysage (2): les roches, les sols et les processus d'érosion.

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
8.1 Les roches: signification, processus de formation, évolution et classification.	Aborder le processus de formation des roches et leur classification générale.
8.2 Les sols: processus de formation et caractéristiques principales.	Identifier les processus de formation des sols et leurs caractéristiques principales.
8.3 Les phénomènes d'érosion.	Avoir des notions générales sur les phénomènes d'érosion, les agents qui interviennent dans ces phénomènes et la manière dont ils se déroulent.

8.1 Les roches: signification, processus de formation, évolution et classification.

Le rapport entre le modelé du relief et la nature des roches se manifeste dans le paysage. Les différences entre les paysages résultent des propriétés chimiques et mécaniques des roches. Les roches se classent en fonction de leur nature physico-chimique, leur origine et leur composition minéralogique. La classification génétique (origine) comprend: les roches magmatiques, les roches sédimentaires et les roches métamorphiques.

Les roches magmatiques sont celles qui se sont formées dans les profondeurs du globe terrestre et qui ont affleuré par la suite. Les roches sédimentaires sont celles qui se sont formées à la surface du globe terrestre et qui se sont enfouies par la suite. A une certaine profondeur (12 km ou plus), les roches sédimentaires se transforment et acquièrent toutes ou certaines des caractéristiques des roches magmatiques (en particulier la structure cristalline) ce qui donne naissance à une troisième catégorie : les roches métamorphiques. Celles-ci se caractérisent par leur cristallinité et par leur disposition en couches ou feuilles. Les roches magmatiques qui ont affleuré à la surface de la terre à la suite d'une éruption volcanique sont appelées roches éruptives ou volcaniques. Les roches magmatiques qui se sont formées dans les profondeurs de la Terre et qui ont affleuré par la suite sont appelées roches plutoniques. Toutes deux sont des roches endogènes : elles ont acquis leurs caractéristiques dans les profondeurs de la Terre. Les

roches sédimentaires sont des roches exogènes et sont classées en fonction du mode de dépôt, du milieu de dépôt et de leur composition minéralogique.

La structure physique d'un sédiment dépend en partie de la force de l'érosion:

Des pentes raides, un climat contrasté, une rapide érosion d'un littoral produisent un matériau épais.

Des pentes douces, des ruissellements freinés par la couverture végétale produisent un matériau fin.

Le métamorphisme est la transformation radicale des roches superficielles (sédimentaires ou volcaniques) en roches cristallines. Les transformations superficielles sont dues à l'action de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la biosphère sur la partie exposée des roches.

8.2 Les sols: processus de formation et caractéristiques principales.

Le sol résulte de la météorisation des roches d'origine (roches mères) par les agents de modelage du relief (gravité, eaux, vents, températures, etc.) et par les éléments vivants du milieu. Du point de vue physique, le sol est un agrégat de minéraux non consolidés et de particules organiques produites par l'action combinée du vent, de l'eau et des processus de désintégration organique. La composition chimique et la structure physique du sol à un endroit donné sont déterminées par le type de matériel géologique dont il est issu, par la couverture végétale, par le temps de

météorisation, par le relief et par les changements artificiels résultant de l'activité humaine. Les sols évoluent de manière progressive. La classification des sols dépend généralement de la morphologie et de la composition du sol (on tient compte en particulier des propriétés qui peuvent se voir, se toucher ou se mesurer).

Les caractéristiques principales des sols dépendent de la profondeur (âge et développement), la granulométrie (composition mécanique), la capacité hydrique (rétention d'eau), la composition chimique (éléments nutritifs), le degré d'acidité ou d'alcalinité (pH), le contenu en matière organique (N et autres) et la faune du sol (vers de terre et autres).

La profondeur se mesure de la surface à la roche mère. En général, les sols profonds sont de meilleure qualité que les sols minces ou les sols squelettiques. La couleur est un indicateur du type de sol et de certaines caractéristiques. En général, les sols de couleur sombre sont considérés comme fertiles. Leur couleur plus ou moins sombre est due à la quantité d'humus ou de matière organique qu'ils contiennent. Cependant, cette couleur peut être également due à un excès d'eau lors de leur formation et à la lixiviation qui en a résulté. Les sols rouges sont considérés comme fertiles car cette couleur indique la présence de minéraux ferreux – garantie d'un bon drainage, d'une matière organique riche et de fertilité. Les sols jaunes contiennent des minéraux de fer formés à l'aide de beaucoup d'eau, ce qui les rend difficiles à drainer et peu fertiles. Les sols grisâtres contiennent trop de CO₃Ca ce qui les rend peu fertiles.

La texture générale d'un sol dépend de la quantité de particules de différentes tailles qui le composent. Les particules du sol sont classées dans trois catégories : sable, limon et argile. Les plus grosses ne retiennent pas l'eau, les plus fines rendent difficile la ventilation.

La composition chimique désigne la variété, la quantité et la proportion de minéraux solubles et insolubles présents dans le sol. Ceux-ci fournissent les éléments chimiques essentiels aux plantes (macroéléments) tels que N, P, K, Fe, Mg, Ca, S, etc.

Les sols – et leurs caractéristiques chimiques et physiques particulières – limitent la présence et l'extension des formations végétales.

La dégradation des sols résulte de l'érosion, de la sur-exploitation, de l'usage excessif d'engrais, du compactage, de la lixiviation, de la perte de la fertilité de la couche supérieure, etc. Il existe des mesures correctrices qui rétablissent – dans une plus ou moins grande mesure et à court ou moyen terme – les propriétés essentielles des sols. Celles-ci peuvent être

: le contrôle de l'érosion, la rectification des pentes, la construction de systèmes de drainage, le reboisement de zones dégradées, la construction de terrasses, etc.

8.3 Les phénomènes d'érosion:

La météorisation est l'ensemble des processus qui produisent une altération chimique ou mécanique des roches à la surface de la terre ou à proximité de celle-ci. Elle comprend trois types de processus : les processus mécaniques, les processus chimiques et les processus biologiques.

L'érosion consiste en la libération, le transport et le dépôt de la matière des surfaces rocheuses ou du sol, dissoute ou sous forme de particules. L'énergie nécessaire pour qu'elle survienne est fournie par la pluie, l'eau, le vent ou la gravité. Le modelé est l'ensemble des formes résultant de l'action secondaire de l'érosion sur le relief. Si le relief dépend surtout de la structure, le modelé dépend du climat: sécheresse et humidité, chaleur et froid. Les causes de l'érosion sont multiples. L'érosion du sol peut être indirectement provoquée par l'homme, principalement par le défrichement de la végétation d'origine et le surpâturage. Les agents d'érosion les plus puissants sont la pluie et les fleuves. L'action des vagues sur une côte rocheuse est en général notable.

Les phases de l'érosion sont au nombre de trois: l'érosion proprement dite, le transport et le dépôt. Les agents sont les éléments qui donnent sa forme au modelé : l'eau, l'air, la glace, l'homme et, dans une moindre mesure, les changements de température.

Les processus d'érosion sont les modalités de travail des agents. Le principal agent de l'érosion est l'eau.

Le modelé est l'ensemble des formes d'érosion. Chaque phase du processus possède ses formes particulières. Les formes d'érosion, au sens stricte, peuvent être concaves (ravins et dolines) ou convexes (comme le Pain de sucre de Rio de Janeiro).

Le modelé de dissection ou fluvial est le plus familier. Le creusement d'une vallée a pour origine l'incision du relief par un ruissellement et l'approfondissement de son lit : c'est l'érosion linéaire. Elle se distingue de l'érosion verticale qui approfondit le fleuve et de l'érosion latérale qui l'élargit.

Les roches meubles peuvent être érodées dans leur état naturel, les roches massives et saines (calcaires, sables, granites, schistes) ne peuvent être attaquées mécaniquement qu'après avoir été fragmentées. Le vent n'a d'incidence que sur les surfaces qui ne possèdent pas de couverture végétale et, sans l'aide des matériaux transportés, il n'érode pas les roches résistantes

Les modelés diffèrent selon le type de roche : roche sédimentaire meuble, friable ou massive. Les roches calcaires compactes occupent une situation remarquable dans le relief : ce sont des escarpements rocheux ou des plateaux présentant des dépressions fermées. Lorsqu'elles affleurent, elles montrent des ciselures particulières : les lapiés ou lapiaz. L'eau ruisselante s'engouffre dans les fissures de la masse calcaire. Le ruissellement se concentre à l'extérieur de la région calcaire. La plupart des fleuves karstiques sont allochtones.

Les roches plutoniques et cristallophylliennes et granitiques ont d'autres modelés.

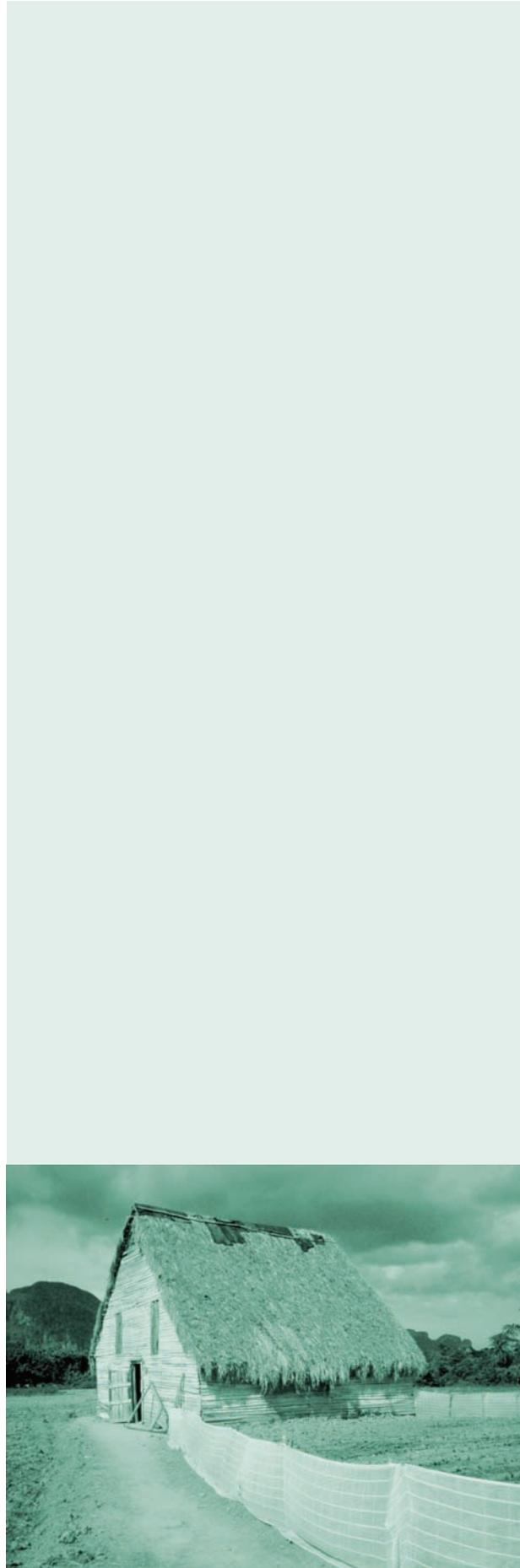
Les types de reliefs granitiques comprennent les aiguilles alpines, les pains de sucre tropicaux, les plateaux granitiques, les dépressions granitiques et les plaines granitiques tropicales.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Bomguignon, Claude: «El suelo, la tierra y los campos», Barcelona: Asociación Vida Sana, 1990.
- Moreno Caselles, Joaquín: «Edafología y climatología», Valencia: Universidad Politécnica de Valencia, 1996.
- «Suelo.», Microsoft® Encarta® 2007 [DVD] (artículo).
- Viers, Georges: «Geomorfología», Ediciones Oikos-tau, Barcelona, 1983.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Dines, Nicholas, Kyle Brown: «Landscape Architecture Portable Handbook», Mc Graw Hill, New York, 2001
- Simmonds, John Ormsbee: «Landscape Architecture», Mc Graw Hill, New York, 1997.



Conférence 9

Éléments biotiques du paysage (I): plante, plantations et leurs adaptations à l'environnement

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
9.1 Les plantes: définitions, concepts et modes de classification.	Connaître les définitions et les différentes classifications des plantes supérieures.
9.2 Modifications de plantes résultants de leur adaptation à l'environnement.	Connaître les modifications subies par les plantes et résultant de leur adaptation à l'environnement, certains des mécanismes utilisés afin de garantir la dissémination des graines et la dépendance des plantes à l'égard de certaines espèces du règne animal.

9.1 Les plantes: définitions, concepts et modes de classification.

Les plantes sont les éléments essentiels utilisés pour la conception et la création des zones vertes des espaces urbains et des espaces verts en général. Les plantations sont les formes d'organisation des plantes dans les espaces verts ou les terrains cultivés qui ont été employées par la civilisation humaine au long de son processus historique de développement. La flore est l'ensemble des végétaux ou des plantes propres à une région ou à un pays. La végétation est l'ensemble des végétaux ou des plantes qui peuplent une aire déterminée et qui non seulement croissent séparément les uns à côté des autres mais qui exercent de multiples influences directes et indirectes les uns sur les autres. La classification des plantes de Adolf Engler est une des plus connues et répandues et il est recommandé de la prendre comme référence. Les plantes sont classées dans les catégories suivantes: les thallophytes, les bryophytes, les ptéridophytes, telles les fougères, plantes ayant des tissus et dont la reproduction est assurée par des pores, et les spermatophytes, plantes supérieures dont la reproduction est assurée par des graines et qui possèdent un appareil végétatif et reproducteur. Les spermatophytes se divisent en deux classes: les gymnospermes, à graines mais sans fruits, et les angiospermes, dont les graines sont enfermées dans les fruits. Ces dernières se divisent à leur tour en deux sous-classes: les monocotylédones et les dicotylédones. Les graminées et les palmiers appartiennent à ce premier groupe de plantes qui ont la particularité d'avoir un système racinaire fibreux. Les dicotylédones ont un système racinaire pivotant et ramifié.

Les catégories taxonomiques sont, par ordre décroissant: le règne, la division, la classe, la sous-classe, l'ordre, le sous-ordre, la famille, la sous-famille, le genre, le sous-genre, l'espèce, la sous-espèce et la variété. Le genre et l'espèce sont les catégories qui déterminent le nom scientifique des êtres vivants.

En fonction des relations qu'elles entretiennent avec leur milieu, les plantes sont classées dans les catégories suivantes: hydrophytes, hygrophytes, mésophytes, xérophytes, épiphytes, rupicoles et halophytes.

En fonction de leur lieu d'origine, les plantes sont classées dans les catégories suivantes: endémiques (originaires du pays dans lequel elles vivent, propres à une région déterminée), autochtones (propres aux pays et aux territoires voisins), exotiques (introduites, ne sont pas propres au pays ou à la région), exotiques naturalisées (introduites, se propageant ou se disséminant de manière naturelle), exotiques cultivées (introduites, se propageant uniquement grâce à la culture).

Les plantes supérieures, y compris les ptéridophytes (fougères) peuvent être classées dans les catégories suivantes: arbres, arbustes et herbacées. A ces catégories s'ajoutent celles des lianes, des plantes grimpantes et des épiphytes.

Les arbres sont des plantes à tige dressée, ligneuse, ramifiée. Cette catégorie inclut les palmiers et les autres plantes à tige dressée de la famille des graminées, des musacées, des cycadées et des cycadacées, semblables aux palmiers. Les arbustes sont des plantes à tige dressée, ligneuse, ramifiée à partir de la base. Cette

catégorie inclut les plantes à tige grosse ou charnue. Les herbacées sont des plantes à tige non dressée, non ligneuse, grimpante, rampante ou souterraine. Les lianes sont des plantes herbacées à tige grimpante, volubile et qui s'enroule autour du support. Les épiphytes sont des végétaux qui vivent sur d'autres plantes sans les parasiter. A ces catégories, on peut ajouter celle des plantes aquatiques, en général des herbacées, et celle des plantes succulentes ou à tige grosse ou charnue qui forment un groupe indépendant et très varié morphologiquement.

9.2 Modifications de plantes résultants de leur adaptation à l'environnement.

En fonction des modifications qu'elles subissent et qui résultent de leur adaptation à l'environnement, les plantes sont classées dans les catégories suivantes : aquatiques, ombrophiles du sous-bois de la forêt pluviale, xérophytes et succulentes, épiphytes et rupicoles, grimpantes, carnivores et parasites.

Les relations entre les plantes et les autres organismes se manifestent à travers les actions ou les processus de pollinisation, dissémination, déprédation, herbivorie, symbiose et des dépendances non spécialisées.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE :

- «Botánica,» Microsoft® Encarta® 2007 [DVD] (article)
- Cavero Remón: «Introducción a la Botánica», EUNSA, Pamplona, 1994.
- Díaz Pineda, Francisco: «Ecología I: ambiente físico y organismos vivos», Editorial Síntesis, Madrid, 1989.
- Font Quer, Pío: «Iniciación a la Botánica», Editorial Fontalba, 2ª ed., Barcelona, 1986.
- Wagner, Christiane: «Entender la Ecología», Editorial Blume, Barcelona, 1994.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE :

- Strasburger, E.: «Tratado de Botánica», Ediciones Omega, 8ª ed., Barcelona, 1994.

SITES INTERNET :

- Page argentine sur l'environnement et l'écologie: <http://www.ecoportal.net/>
- Page espagnole sur l'environnement et l'écologie: <http://www.ambientum.com/>
- Ecologistas en acción (organisation écologiste) : <http://www.ecologistasenaccion.org/>

Conférence 10

Éléments biotiques du paysage (II): Formations végétales ou biomes des Caraïbes insulaires. Les Antilles.

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
10.1 Caractéristiques générales des formations végétales ou biomes des Caraïbes insulaires: les Antilles.	Connaître les caractéristiques des formations végétales ou biomes des Caraïbes insulaires.
10.2 Formations arborées.	Identifier les caractéristiques des différentes formations arborées et leurs zones de répartition.
10.3 Les formations arbustives, herbacées et les complexes de végétation.	Identifier les caractéristiques des différentes formations arbustives et herbacées ainsi que celles des complexes de végétation et de leurs zones de répartition.
10.4 La végétation secondaire.	Comprendre comment se développe la végétation secondaire, quelles sont ses caractéristiques principales et ses zones de répartition.

10.1 Caractéristiques générales des formations végétales ou biomes des Caraïbes insulaires: les Antilles.

Caraïbes insulaires ou îles des Caraïbes : c'est ainsi que l'on désigne l'ensemble des îles des Antilles, à l'exception des Bahamas. Les Caraïbes insulaires sont constituées de trois groupes d'îles importants qui s'étendent, en forme de croissant de lune, de la pointe orientale de la péninsule du Yucatan et du sud-est de la Floride jusqu'à la côte vénézuélienne. Les Grandes Antilles, qui sont situées au centre de ce croissant, comprennent les îles de Cuba, d'Haïti (ou Saint-Domingue), de la Jamaïque et de Porto Rico. Au sud-est, les Petites Antilles s'étendent, en arc de cercle, de Porto Rico vers le sud, puis vers l'ouest, le long de la côte du Venezuela. Les Petites Antilles comprennent les « îles du Vent », situées entre Porto Rico et Trinité-et-Tobago, et les « îles sous le Vent », situées entre Trinité-et-Tobago et l'archipel des Moines. La superficie totale des Antilles est de 235 700 km².

La plupart des îles non coralliennes des Antilles sont montagneuses. La chaîne intérieure des Petites Antilles a pour origine une cordillère volcanique sous-marine et comprend principalement des

cônes volcaniques, dont certains sont encore en activité. La chaîne extérieure est formée de corail et de calcaire. Les ouragans, qui naissent dans l'Atlantique, font en général leur apparition entre juillet et octobre et provoquent d'énormes dégâts dès qu'ils s'approchent des côtes.

La flore et les formations végétales ou biomes sont à peu près les mêmes dans toute la région. La différence fondamentale réside dans la présence ou non de cônes volcaniques et de volcans actifs.

La végétation actuelle des îles des Caraïbes comprend différentes formations végétales : les forêts, les fourrés, la végétation herbacée et les complexes de végétation. La végétation secondaire comprend des forêts, des fourrés et des communautés herbacées. Les Caraïbes insulaires abritent plus de 6 000 variétés de plantes dont plus de 50 % sont endémiques. La classification des formations végétales ou biomes de l'archipel cubain sert de référence pour toutes les Caraïbes. Les formations de l'archipel cubain, à l'exception du complexe de végétation des mogotes, sont présentes dans toute la région. Le complexe de végétation des fumarolas n'est présent que dans les Petites Antilles, aussi bien dans les « îles du Vent » que

dans les « îles sous le Vent ». Les formations végétales naturelles et semi-naturelles sont classées en cinq grands groupes: forêts, fourrés, végétation herbacée, complexes de végétation et végétation secondaire.

Les formations végétales de Caraïbes insulaire sont les suivantes:

Formations arborées (forêt pluviale, nuageuse, sempervirente, à feuilles semi-caduques, marécageuse, de galerie, de mangroves et de pins).

Formations arbustives ou fourrés (xéromorphe côtier, xéromorphe sur serpentines, xéromorphe sous-épineux sur serpentines, de montagne);

Formations herbacées (communautés aquatiques d'eau douce, halophytes, zones herbeuses des marécages, zones herbeuses des rives des ruisseaux et des fleuves).

Complexes de végétation (végétation de mogotes, végétation de côte rocheuse, végétation de côte sablonneuse).

Végétation secondaire (forêts secondaires, fourrés secondaires, communautés herbacées, végétation rudérale et végétation végétale).

10.2 Formations arborées.

Les formations arborées comprennent la forêt pluviale, nuageuse, sempervirente, à feuilles semi-caduques, marécageuse, de galerie, de mangroves et de pins.

La **forêt pluviale** se développe dans des zones à taux de pluviosité élevé. Elle comprend la forêt pluviale de plaine et la forêt pluviale de montagne.

La **forêt nuageuse** se développe dans des zones situées entre 900 et 1 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. On y distingue la présence de fougères arborescentes.

La **forêt sempervirente** comprend la forêt sempervirente mésophylle et la forêt sempervirente microphylle. La forêt sempervirente mésophylle, qui se développe principalement sur les hauteurs sous-montagneuses, se caractérise par le fait que moins de 30 % de ses arbres sont des arbres à feuilles caduques. La forêt sempervirente microphylle (montagne sèche), qui se développe principalement sur les roches calcaires côtières, présente des arbres toujours verts, à petites feuilles semi-caduques.

La **forêt semi-caduque** comprend la forêt semi-caduque mésophylle et la forêt semi-caduque microphylle. La forêt semi-caduque mésophylle est composée de 40 à 60 % d'arbres à feuilles caduques. La forêt semi-caduque microphylle est composée

d'arbres à feuilles semi-caduques, d'arbres épineux et de palmiers à feuilles palmatifides.

La **forêt de marécage** se développe dans des zones régulièrement ou constamment inondées.

El **forêt de galerie** se développe sur les rives des fleuves et des ruisseaux et comprend les espèces les plus héliophiles de la végétation environnante.

La **forêt de mangroves** comprend des arbres aux longues racines à pneumatophores, des plantes herbacées et des lianes mais pas d'arbustes. Elle se développe sur les côtes basses et marécageuses.

La **forêt de pins** (pinède) se développe sur les sols acides et sablonneux et comprend des arbres, des arbustes et des plantes herbacées.

10.3 Les formations arbustives, herbacées et les complexes de végétation.

Dans les formations arbustives ou fourrés prédominent les arbustes même si quelques arbres isolés peuvent également se présenter.

Les fourrés xéromorphes côtiers et sous-côtiers comprennent des arbustes et des arbres isolés, trapus, pour la plupart sclérophylles, microphylles et épineux, ainsi que des succulentes, des palmiers, des herbacées et des lianes.

Les fourrés xéromorphes épineux sur serpentines (cuabal) comprennent une végétation arbustive dense, des herbacées disséminées, des palmiers, des épiphytes et un très grand nombre de lianes. Ils se développent dans les plaines et dans les zones peu élevées. Les fourrés xéromorphes sub-épineux sur serpentines (charrascal) comprennent une végétation arbustive dense, des herbacées disséminées et des lianes. Ils se développent dans les plaines, les zones de collines et de montagnes.

Les fourrés de montagnes sont constitués par des arbustes trapus. Ils ne se développent qu'à partir de 1600 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les **formations herbacées** sont des formations végétales dans lesquelles prédominent les plantes herbacées. Elles comprennent:

Les communautés aquatiques d'eau douce. Elles sont constituées d'espèces flottant librement et d'espèces enracinées.

Les communautés halophytes (salines). Elles sont constituées principalement par des plantes herbacées et succulentes.

Les **zones herbeuses des marécages**. Ce sont des zones herbeuses de grande taille qui se développent dans des zones inondées, des marais ou des marécages.

Les **zones herbeuses des rives des ruisseaux et des fleuves**. Ces zones peuvent atteindre jusqu'à 10 mètres de haut.

Les **complexes de végétation** sont des groupes de communautés végétales similaires qui se répartissent d'une façon déterminée sur un territoire auquel ils donnent un caractère particulier.

La **végétation des mogotes** est une végétation arbustive avec une strate arborée non continue, des palmiers et des arbres à feuilles caduques, des succulentes, des épiphytes et un très grand nombre de lianes. Elle se développe dans les montagnes karstiques coniques (mogotes) qui se trouvent à l'ouest et au centre-est de Cuba.

La **végétation des côtes rocheuses** est composée de communautés ouvertes qui comprennent des succulentes, des arbustes trapus et des herbacées.

La **végétation des côtes sablonneuses** est composée de plantes herbacées et de plantes l'espèce suffruticosa disséminées parmi lesquelles peuvent apparaître des espèces arborées.

La **végétation des fumarolas** est composée d'arbustes et de plantes herbacées qui poussent aux alentours des sources sulfureuses, dans les parties basses des élévations volcaniques. Très peu de plantes peuvent pousser dans les parties hautes.

10.4 La végétation secondaire.

La végétation secondaire résulte de l'activité humaine, en particulier agricole et pastorale, et comprend les forêts, les fourrés et les zones herbeuses secondaires, les savanes semi-naturelles et les savanes anthropiques. La végétation rudérale est associée à l'activité humaine, la végétation messicole est associée aux cultures.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Bomguignon, Claude: «El suelo, la tierra y los campos», Asociación Vida Sana, Barcelona, 1990.
- Moreno Caselles, Joaquín: «Edafología y climatología», Valencia: Universidad Politécnica de Valencia, 1996.
- «Suelo.» Microsoft® Encarta® 2007 [DVD] (article).
- Viers, Georges: «Geomorfología», Ediciones Oikos-tau, Barcelona, 1983. Complementaria:
- Dines, Nicholas, Kyle Brown: «Landscape Architecture Portable Handbook», Mc Graw Hill, New York, 2001
- Simmonds, John Ormsbee: «Landscape Architecture», Mc Graw Hill, New York, 1997.

Conférence 11

L'agriculture dans les Caraïbes: problèmes, perspectives et incidences sur les paysages

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
11.1 Les facteurs liés à l'activité agricole et à l'état des principales cultures commerciales.	Connaître les principaux facteurs liés à l'activité agricole: leurs interrelations et les conditions existant dans chaque pays.
11.2 L'agriculture traditionnelle et de subsistance.	Comprendre le rôle important joué par l'agriculture traditionnelle et de subsistance dans la conservation du fonds génétique des espèces utiles.
11.3 Les alternatives pour le développement durable de l'agriculture et de l'élevage et la préservation des paysages culturels.	Connaître les alternatives permettant d'améliorer la qualité des productions et d'augmenter la durabilité des productions agricoles de la région tout en préservant le paysage culturel.

11.1 Les facteurs liés à l'activité agricole et à l'état des principales cultures commerciales.

Pour déterminer la structure de l'activité agricole d'un territoire, il est nécessaire de connaître la composition démographique (par âge et par sexe) et la répartition géographique de la population de la région, le taux de scolarisation, le niveau culturel et le niveau d'emploi. Tous ces éléments peuvent aider à comprendre le rapport existant entre la population et l'agriculture et, plus généralement, entre la population et les autres activités ou sources de revenus.

Par ailleurs, les caractéristiques de l'infrastructure de chaque pays, la répartition de ses établissements de population, les réseaux techniques de soutien tels que les réseaux routiers et les réseaux d'approvisionnement et l'infrastructure éducative et sanitaire, sont des données qui se révèlent très utiles pour l'interprétation de la relation existant entre la communauté et l'environnement qui doit se faire en tenant compte des modalités de possession des terres qui existent dans chaque endroit.

Il est ainsi possible de se faire une idée précise de l'évolution des paysages dans un territoire d'un pays et de leur état de conservation au cours d'une période donnée.

Il est nécessaire de connaître l'évolution jusqu'à aujourd'hui des principaux postes de la production agricole de chaque pays, ainsi que les facteurs économiques qui ont une incidence sur les productions commerciales et qui sont synonymes de revenus pour ces petites économies tellement sensibles aux fluctuations du marché.

Au sein des postes de la production agricole, sylvicole et pastorale, il est nécessaire de distinguer ceux qui sont traditionnellement associés à ces populations – bien connus sur le marché international – de ceux qui ont un caractère émergent et qui constituent actuellement des palliatifs permettant d'obtenir des ressources économiques indispensables. On peut ainsi connaître l'incidence des pressions économiques sur l'utilisation de la terre et sur la formation des paysages.

11.2 L'agriculture traditionnelle et de subsistance.

La connaissance des variétés de plantes et des espèces animales de chaque pays et de leur état de conservation, l'analyse des connaissances disponibles sur la diversité biologique des systèmes agricoles, l'étude de la manière dont se manifestent les rapports entre la population et la nature locale à travers l'agriculture de subsistance et la connaissance de la manière dont sont exploitées les ressources au

moyen de pratiques traditionnelles constituent un point de départ et une base extrêmement importante pour comprendre quelles sont les véritables réserves nationales qui servent de fondement aux richesses culturelles les plus authentiques à partir desquelles il est possible de faire face aux dangers climatiques et aux pressions de l'économie mondiale.

Parmi les productions agricoles les plus importantes des Caraïbes insulaires figurent : le sucre et la mélasse de canne, le café, le cacao, la banane, la mangue, la noix de coco et la coprah, le riz, l'arrow-root (fécule), le manioc, le tabac, le coton, la vanille, la cannelle, la noix de muscade, le poivre, les bois précieux refendus tels que l'acajou et le cèdre, le bois en rondins et le charbon végétal.

Les conditions orographiques particulières des Petites Antilles limitent singulièrement la disponibilité des sols cultivables, ce qui oblige les habitants à tirer le meilleur parti possible des ressources édaphiques existantes. L'absence d'une planification rationnelle du territoire, la faible connaissance des techniques de gestion par les producteurs agricoles, les administrateurs et les techniciens, ainsi que le manque de prise de conscience au sujet de son importance en tant que mode de vie durable pour de nombreuses communautés et attirent pour la culture, le tourisme et la science ont cependant joué un rôle négatif.

11.3 Les alternatives pour le développement durable de l'agriculture et de l'élevage et la préservation des paysages culturels.

Les problèmes que connaît l'agriculture en raison des modifications du marché, des aides à la production des grandes métropoles et de l'augmentation croissante du prix des intrants agricoles qui contribueraient à soutenir les productions agricoles traditionnelles ne sont pas seulement des problèmes propres à la région des Caraïbes mais constituent la dure réalité du Tiers-monde et l'une des causes des principaux conflits mondiaux pour la subsistance.

Les engagements nationaux en matière d'environnement et les menaces que font peser les changements climatiques sur les pays insulaires obligent à élaborer des stratégies de développement associant l'efficacité économique, l'utilisation des technologies non polluantes les plus modernes telles que les engrais biologiques et le contrôle biologique des ravageurs et des maladies afin d'augmenter la production d'aliments sains et de qualité d'origine organique, aliments qui font l'objet d'une grande demande de la part du premier monde. Les zones boisées de la région constituant un important puit de CO₂, l'augmentation des plantations forestières et leur aménagement, l'application des expériences réussies en matière

d'élevage animal utilisant les systèmes sylvicoles et pastoraux et la préservation des sols au moyen de systèmes adéquats de terrasses, de labourage minimum et d'enrichissement des sols à l'aide de matière organique représentent une alternative réelle pour les personnes et une base minimum pour la conservation des paysages culturels d'une région soumise à de grandes pressions économiques.

Parmi les initiatives de la FAO destinées à soutenir les productions agricoles alternatives figurent les projets de recherche et les expériences pilotes portant sur la production de compost, d'humus produit par des lombrics (lombriculture), d'engrais biologiques, le contrôle biologique des ravageurs à l'aide de biopesticides, les techniques de rotation et de cultures multiples, le labourage minimum de la terre, les cultures sous abris et sous serres. On peut également mentionner les expériences d'utilisation des sous-produits de la forêt, l'aménagement forestier et le reboisement des zones dégradées, y compris des bassins fluviaux.

Tout ceci doit être envisagé avec prudence afin que toutes les actions à mener préservent les valeurs traditionnelles et historiques de ces communautés en tenant compte de leurs paysages et de la culture de leurs habitants.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Altieri, M. A.: «Desafíos Agroecológicos para el Desarrollo de una Agricultura Sustentable en la América Latina del Siglo XXI», Conferencia VI Encuentro de Agricultura Orgánica Sostenible, La Habana, 2006.
- «Conservación in situ de Recursos Genéticos», FAO-PNUMA, Roma, 1991.
- «Estado Mundial de la Agricultura y la Alimentación», FAO, Roma, 2002.
- Kolmans, E.: «Manual de Agricultura Ecológica», San José, Costa Rica, 2000.
- Mollison, B.: «Introducción a la Permacultura», Tagari Publicaciones, Tyalgum, Australia, 1994.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- «Conservación y Desarrollo de los Recursos Forestales Tropicales», Estudios FAO, Montes No. 37, Roma, 1982.
- «La Comercialización de Alimentos en las Ciudades», FAO, Roma, 1999.
- «Participación Popular en el Desarrollo Rural: El Plan de Acción de la FAO», FAO, Roma, 1992
- «Proteger y Producir», FAO, Roma, 1992.
- SÁNCHEZ, M.: «Sistemas Agroforestales para Intensificar de Manera Sostenible la Producción Animal en América Latina», en Conferencia Electrónica de la FAO sobre Agroforestería para la Producción Animal en América Latina, FAO, Roma, 1999.

SITES INTERNET

- [www//foodsci.unibo.it/ciab](http://www.foodsci.unibo.it/ciab)
- www//sada.series@fao.org

Conférence 12

Éléments du patrimoine culturel présents dans les paysages culturels

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
12.1 Les manifestations du patrimoine dans les paysages culturels.	Connaître les diverses manifestations du patrimoine dans les paysages culturels.
12.2 La nature en tant que patrimoine.	Connaître les aspects naturels des paysages culturels qui présentent une valeur patrimoniale et évaluer leur importance.
12.3 Le patrimoine culturel matériel ou tangible.	Connaître les différentes formes sous lesquelles le patrimoine matériel peut se manifester dans les paysages culturels et évaluer leur importance.
12.4 Le patrimoine immatériel ou intangible.	Connaître les différentes formes sous lesquelles le patrimoine immatériel peut se manifester dans les paysages culturels et évaluer leur importance.

12.1 Les manifestations du patrimoine dans les paysages culturels.

Comme nous l’avons vu précédemment, les paysages culturels sont des territoires naturels qui ont été, à un degré plus ou moins grand, transformés par l’homme. Leur valeur patrimoniale résulte, selon les définitions de l’UNESCO, de l’interaction entre la culture et la nature.

Ils s’étendent généralement sur de vastes territoires et présentent souvent une variété de manifestations du patrimoine naturel et de l’héritage culturel matériel ou immatériel. C’est pour cela qu’ils constituent de grands « contenants » en patrimoine.

12.2 La nature en tant que patrimoine.

Les paysages culturels contiennent généralement des éléments naturels qui doivent absolument être conservés en raison de leur importance scientifique, pédagogique ou esthétique. Ceux-ci peuvent être, par exemple, des formations géologiques ou physiographiques, la flore, la faune, les écosystèmes, les sites présentant une grande diversité biologique, les réserves de la biosphère, les zones qui constituent l’habitat d’espèces animales ou de variétés de plantes,

les couloirs migratoires, les sites naturels d’une grande beauté ou d’une valeur scénique.

Dans le cas de la vallée de Viñales à Cuba, l’élément qui a motivé son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1989 a été la culture du tabac qui y est pratiquée depuis des siècles. Mais cette vallée recèle également des richesses naturelles d’une très grande importance telles que, entre autres, les mogotes – qui sont des formations géologiques qui ne se rencontrent que dans très peu d’endroits au monde – et la *Microcyca calocoma* ou palmier liège qui est une espèce végétale endémique.

12.3 Le patrimoine culturel matériel ou tangible.

Les différentes manifestations matérielles de l’activité humaine constituent des éléments culturels essentiels et des ressources fondamentales qui permettent de comprendre les évolutions socioéconomiques d’un territoire et, dans de nombreux cas, de garantir sa survie et sa durabilité.

Ces manifestations comprennent une très grande variété de biens ou de systèmes patrimoniaux tels que,

par exemple, (cette liste ne se prétend pas exhaustive): 1) les modes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la terre ou des zones maritimes ou fluviales ; 2) les machines, les instruments et les ustensiles employés ; 3) les moyens de transport (ouvrages routiers, ponts et chemins, canaux, quais, embarcadères, voies de chemin de fer, etc.) ; 4) les systèmes hydrauliques, d'irrigation et d'assainissement ; 5) l'architecture vernaculaire ou populaire qu'elle soit d'habitation, de production, religieuse, de loisirs, défensive ou d'un autre type - en mettant l'accent sur les matériaux et les techniques utilisés et sur la réponse aux conditions socioculturelles et économiques, religieuses, physique (géomorphologiques, climatiques) ou autres ; 6) les vues et les perspectives de paysages construits présentant une valeur historique ou esthétique ; 7) la signalisation, les systèmes de signes et les éléments du mobilier extérieur au cas où ils existeraient ; 8) la forme et la structure urbaine des villages ou groupes de constructions ; 9) les productions et les appellations d'origine 10) les vestiges archéologiques.

12.4 Le patrimoine immatériel ou intangible.

Les paysages culturels contiennent des manifestations du patrimoine immatériel ou intangible qui expriment l'identité culturelle et sociale des peuples qui les ont façonnés et habités. Ces expressions – qui font partie de la diversité culturelle du monde et qui reflètent le génie humain – se transmettent oralement, par

imitation ou selon d'autres modes. Elles comprennent, entre autres : 1) les langues et les traditions orales ; 2) les connaissances et les pratiques concernant la nature et l'univers ; 3) les rites et les cérémonies religieuses ; 4) les fêtes, les mythes et les légendes ; 5) les jeux et les célébrations ; 6) les arts de la scène ; 7) les arts culinaires ; 8) les techniques artisanales traditionnelles.

Les diverses relations qui existent entre les communautés et la nature sont particulièrement importantes dans l'étude et le traitement des paysages culturels. Les savoirs concernant l'agriculture et à la production sont fondamentaux. De nombreuses traditions religieuses et spirituelles sont associées à des sites naturels ou à des paysages. Il faut souligner la fragilité de ces manifestations face à la mondialisation, aux excès du commerce, à la manipulation et à la diffusion de modèles qui ne reconnaissent pas de telles valeurs. Il est essentiel de préserver un patrimoine culturel d'une si grande valeur et qui est également une source de développement durable. Sa conservation implique également la protection des communautés qui en sont porteuses afin de garantir son authenticité et à sa survie.

Aujourd'hui, de nombreuses organisations dans le monde plaident en faveur de la préservation de cet héritage inestimable. A cet égard, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, approuvée en 2003, est un document particulièrement important.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

-Convención para la Salvaguarda del Patrimonio Cultural Inmaterial. UNESCO. París, 2003. En: <http://portal.unesco.org/>
 -Recomendación sobre la salvaguarda de la cultura tradicional y popular. UNESCO. París, 1989. En: www.unesco.org/culture/laws/paris/html_sp/page1.shtml
 Declaración de Yamato: <http://portal.unesco.org/>

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

-Carta del Patrimonio Vernáculo Construido. ICOMOS, 1999. En: <http://www.icomos.org>
 -Natchitoches Declaration on Heritage Landscapes. US/ICOMOS. Natchitoches, Louisiana, USA, 2004. En: <http://www.usicomos.org>
 -Principios que deben regir la conservación de las estructuras históricas en madera. ICOMOS 1999. En: <http://www.icomos.org>

Conférence 13

Les facteurs affectant les paysages culturels

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
12.1 Les manifestations du patrimoine dans les paysages culturels.	Connaître les diverses manifestations du patrimoine dans les paysages culturels.
12.2 La nature en tant que patrimoine.	Connaître les aspects naturels des paysages culturels qui présentent une valeur patrimoniale et évaluer leur importance.
12.3 Le patrimoine culturel matériel ou tangible.	Connaître les différentes formes sous lesquelles le patrimoine matériel peut se manifester dans les paysages culturels et évaluer leur importance.
12.4 Le patrimoine immatériel ou intangible.	Connaître les différentes formes sous lesquelles le patrimoine immatériel peut se manifester dans les paysages culturels et évaluer leur importance.

13.1 La nature des menaces.

De nombreux paysages des Caraïbes sont constamment ou potentiellement en danger et, d'ici peu, se dégraderont irréversiblement et même disparaîtront si des mesures urgentes ne sont pas prises. Les menaces correspondent à des facteurs subjectifs, physiques, économiques et sociaux.

Les freins à la conservation résultent non seulement de carences matérielles mais également, et fréquemment, de facteurs subjectifs. La méconnaissance de l'importance du patrimoine et la désinformation, entre autres facteurs, génèrent des approches limitées et erronées en matière de paysages culturels. L'absence d'une législation actualisée influe également de manière négative. La violation des principes peut provenir des fonctionnaires ou des professionnels locaux mais également de la communauté. Elle peut aussi provenir des investisseurs. Le résultat est la dégradation rapide ou la perte des valeurs.

L'insensibilité à l'égard des nécessités locales et l'indifférence envers les manifestations immatérielles portent atteinte aux formes durables de production ou de subsistance des communautés ou peuplements. Les concepts erronés concernant la conservation/restauration peuvent également être nocifs. L'authenticité peut être facilement affectée par la suppression ou la transformation de certains éléments de base du paysage.

Un des principaux facteurs ayant une incidence négative et générant des difficultés pour leur préservation est l'absence de politiques et d'un aménagement du territoire sensible et compétent. À de rares exceptions près, les paysages culturels des Caraïbes n'ont été ni identifiés ni protégés. Dans la plupart des pays de la région, on n'a pas suffisamment pris conscience du fait que ces paysages sont des zones de vie durable et des attraits scientifiques et culturels. Les institutions spécialisées ne sont pas légion et les voies spécialisées de formation et de divulgation sont rares. Dans ces conditions, les techniques de gestion des ressources naturelles et culturelles ne sont pas diffusées et l'on ne pratique pas une gestion intelligente du paysage culturel. On ne profite donc pas d'une manifestation culturelle d'une grande importance et d'une ressource fondamentale pour les Caraïbes.

13.2 Les facteurs physiques.

Les plus grandes menaces résultent de la vulnérabilité des îles, de leur petite superficie, de leur situation géographique, de leur composition géologique, du manque de moyens et des dangers naturels auxquels elles doivent constamment faire face. L'érosion des sols, la déforestation, la pollution de l'air, des eaux, des fleuves et des régions côtières, l'utilisation excessive de désherbants, peuvent également avoir un effet dévastateur. La biodiversité commune à tous ces sites pourrait se réduire ou disparaître ce qui porterait

atteinte à l'une des valeurs fondamentales de ces paysages et à la durabilité de ses habitants.

La salinité, l'humidité, les changements thermiques, les ravages causés par les insectes, les infections de champignons, la croissance inadéquate de la végétation ont également une incidence négative.

Les incendies et les effets des techniques et des produits employés pour les combattre figurent parmi les facteurs les plus dangereux.

Un autre facteur qui a des effets très destructifs est le développement non planifié et non régulé du tourisme, du commerce, de l'industrie, des mines, du transport et des communications, des grands ouvrages d'infrastructure, etc.

Les changements qui se sont produits dans l'agriculture, la disparition des cultures historiques et la perte des connaissances agricoles traditionnelles détruisent les paysages culturels. Ont des effets nocifs, par exemple, : les activités agricoles et d'élevage qui impliquent le déboisement, l'élimination des terres humides, l'inondation des terres pour leur irrigation, l'utilisation intensive de pesticides, la monoculture (à des fins commerciales) là où existait auparavant une variété de cultures locales (agriculture de subsistance). Peuvent influencer également de manière négative : le vandalisme, le vol, les négligences, les accidents et autres impacts physiques violents, les conflits armés, le pillage et le trafic illicite.

L'afflux de visiteurs, les grandes démonstrations publiques, les concerts, les expositions, les foires et les manifestations sportives sont des activités qui doivent être planifiées avec soin afin d'éviter qu'elles n'entraînent des dégradations. Le comportement des visiteurs est un facteur décisif étant donné l'usure physique que provoquent les déchets et la pollution sonore et visuelle.

13.3 Les facteurs économiques.

Les pays pauvres manquent habituellement de fonds, c'est pourquoi leur capacité d'investissement est faible. Mais il arrive également que les fonds soient mal distribués. C'est par exemple le cas de l'argent provenant des activités touristiques. Celui-ci est en effet rarement réinvesti dans la préservation d'un bien patrimonial.

La spéculation dont font l'objet les terrains et les bâtiments est un autre facteur qui porte fréquemment atteinte aux paysages. Les prix peuvent augmenter excessivement ce qui entraîne des changements dramatiques de propriétaire ou des occupations qui portent atteinte à la fonction et à l'organisation du site.

La valeur élevée d'un terrain peut conduire à des investissements incontrôlés qui dégradent l'environnement.

La dépendance à l'égard des fluctuations du marché et des intérêts des entreprises et les subventions accordées aux produits destinés à l'exportation peuvent transformer violemment le milieu rural. Le paysage rural devient alors un simple espace économique et de production et perd ainsi son caractère traditionnel.

13.4 Facteurs sociaux.

Pour toutes les raisons évoquées précédemment les conditions de vie dans les paysages culturels sont souvent mauvaises : mauvaises conditions de logement, manque d'accès à l'enseignement et aux services élémentaires et manque d'emplois bien rémunérés. C'est pourquoi les habitants, surtout les jeunes, émigrent. Les connaissances relatives aux métiers et celles qui, au cours des siècles, ont permis le développement spirituel et matériel de la communauté ne sont plus transmises. La communauté vieillit et la relève générationnelle n'est pas assurée.

Un patrimoine immatériel d'une diversité et d'une valeur inestimables, transmis de génération en génération, se perd : des musiques, des danses, des fêtes, des traditions artisanales, des costumes, des instruments, des traditions orales, des plats et des boissons, de magnifiques coutumes ancestrales, etc.

Lorsqu'on encourage un tourisme de masse et incontrôlé au lieu d'un tourisme cultivé et respectueux, on manipule et on commercialise indistinctement toute la culture locale qui perd ainsi de son authenticité.

Dans certains cas se produisent également la migration et le déplacement des habitants en raison de conflits armés, de conflits ethniques, etc.

Pour des raisons économiques et de subsistance, mais également en raison de la diffusion de fausses valeurs et de modèles globalisants, la vie rurale perd de son attrait et le départ vers la ville est considéré comme une possibilité de développement. Le retour de ceux qui ont émigrés entraîne l'importation dans le milieu rural – de manière non sélective et influencée par des idées de développement erronées – des modèles extérieurs qui modifient les coutumes, l'architecture et les caractères traditionnels du paysage.

Les valeurs traditionnelles des sites sacrés peuvent succomber face à l'intolérance et aux différentes transformations.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

-Berjman Sonia. Historic Parks and Cultural Landscapes . ICOMOS-IFLA International Scientific Committee of Historic Gardens-Cultural Landscapes. Paris, 2001.
En: <http://www.international.icomos.org/risk/2001/gardens.htm>
-Fowler, Peter .Landscapes for the World .Conserving a global heritage. Windgather Press, Cheshire, UK, 2004.
-Rigol Isabel. Cultural Landscapes in the Caribbean. Pp 259-276. En: The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS, UNESCO, Paris, Francia, 2000.
-Stovel Herb. Preparación ante el riesgo. Un Manual para el Manejo del Patrimonio Cultural Mundial. ICCROM, UNESCO, Centro de Patrimonio Mundial, ICOMOS /ICCROM, Roma , 2003.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

-UNESCO Declaration on the Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes in the Conservation of Biological and Cultural Diversity. [Http://whc.unesco.org/archive/2005/whc05-29com-inf05e.pdf](http://whc.unesco.org/archive/2005/whc05-29com-inf05e.pdf)
-Toman Jiri. Protección de los Bienes Culturales en Caso de Conflicto Armado. Ediciones UNESCO. Montevideo, Uruguay, 2004.

Conférence 14

Concepts et principes de la gestion d’un site du patrimoine mondial

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
14.1 Concept et importance de la gestion.	Connaître le concept de la gestion et son importance.
14.2 Principes généraux de la gestion.	Exposer les principes généraux gouvernant la gestion.
14.3 Types et durée d’application des plans de gestion.	Connaître les types de plans de gestion et leur durée d’exécution.

14.1 Concept et importance de la gestion.

La gestion d’un site patrimonial a pour objectif de planifier la conservation et la promotion de sa signification. C’est un outil qui permet de réfléchir à ce que l’on veut conserver et pourquoi on veut le conserver. Elle implique le traitement – de manière intégrale et participative – de tous les éléments qui se rattachent à l’endroit. Pour ce faire, il est nécessaire de comprendre les valeurs et la signification du site, de tenir compte de l’interdépendance des facteurs qui entrent en jeu et de mettre en oeuvre une planification participative et intégrale. Le plan de gestion facilite le financement et favorise la conservation du patrimoine à long terme. Il stimule la collaboration entre différents groupes d’intérêt dans les secteurs public et privé en vue d’obtenir un plus grand engagement et une plus grande participation dans les initiatives de conservation.

Les plans de gestion peuvent avoir des formes et des portées différentes selon les caractéristiques et les exigences des contextes dans lesquels ils s’appliquent. Mais, dans tous les cas, ils doivent constituer une approche objective, convaincante et systématique des solutions des problèmes affectant le site patrimonial et des voies de conservation et de promotion de la signification de celui-ci.

Indépendamment de leur forme, tous les plans de gestion comprennent un diagnostic intégral des conditions du site qui permet de concevoir des politiques claires et durables à long terme.

La gestion devra étudier et tenir compte des changements dont pourrait faire l’objet le bien, en particulier après l’inscription de celui-ci sur la Liste du patrimoine mondial. Cette inscription entraîne généralement une augmentation du nombre des visiteurs, ce qui rend nécessaire la création

d'une nouvelle infrastructure et de nouveaux services. Ceci attire un plus grand nombre d'investisseurs. La conséquence de tout ceci est que l'intégrité et l'authenticité du site peuvent être menacés. Il sera donc indispensable de mettre en œuvre une gestion efficace qui permette de prévoir et de contrôler les changements et de définir quelles en sont les limites acceptables en vue de préserver les valeurs et les significations du bien.

La gestion garantira également que la communauté résidente du site soit toujours le principal bénéficiaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et que l'on promeuve l'amélioration de son niveau de vie. Il faut tenir compte du fait que l'augmentation rapide des revenus des habitants – si ceux-ci ne sont pas bien orientés – peut se traduire par des transformations indésirables des modes de vie traditionnels et du contexte physique, entraînant ainsi la perte des caractéristiques originelles ayant motivé la reconnaissance du site ou son inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

14.2 Principes généraux de la gestion.

Les principes fondamentaux de la gestion sont les suivants:

- La gestion doit répondre aux caractéristiques et aux exigences du contexte dans lequel elle aura lieu (géographiques et naturelles, socioculturelles, économiques, légales, institutionnelles, etc.).
- La gestion doit reposer sur une vision intégrative basée sur une approche visant à ordonner les éléments des différents niveaux territoriaux afin de créer des cadres d'action adéquats en fonction des échelles de valeurs, de significations et de besoins.
- La gestion doit définir les meilleures alternatives d'utilisation et de gestion des ressources naturelles et culturelles du bien, en les orientant vers la préservation de ses valeurs les plus authentiques.
- La gestion doit constituer l'élément régulateur de l'administration des ressources du site en développant les actions nécessaires à sa conservation et à son utilisation durable en tenant compte des caractéristiques de la zone, de sa catégorie, des objectifs de la gestion et des autres plans qui interagissent dans ce territoire.
- La gestion doit contribuer à l'élaboration et à l'application des plans d'aménagement territorial, garantissant ainsi que les autorités locales la considèrent comme un élément directeur de l'utilisation du sol et le développement de la zone.
- La gestion doit encourager toutes les activités de la zone à accorder une importance particulière et prépondérante aux aspects ayant trait à la déclaration de valeur et au concept de valeur universelle exceptionnelle.
- La gestion doit manifester un caractère multidisciplinaire.
- La gestion doit s'exercer sur le site lui-même et disposer d'un budget initial dans lequel le programme d'administration ait la priorité.
- La gestion doit être structurée en programmes qui comprendront les projets définis en fonction des problèmes détectés lors du diagnostic. Étant donné que la mise en œuvre desdits projets dépendra du budget disponible, il faudra nécessairement leur attribuer un ordre de priorité.
- Un budget stable devra être consacré aux programmes d'éducation, de promotion et de divulgation qui seront menés à travers des campagnes publicitaires montrant les valeurs du site et les mesures nécessaires à sa protection. La gestion favorisera ainsi la prise de conscience et le développement du sentiment d'appartenance et d'attachement à l'égard du site des membres de la communauté (dès le plus jeune âge) et diffusera les valeurs du site auprès des décideurs et des visiteurs afin que ceux-ci le respectent davantage.
- La gestion sera conçue en tenant compte de tout ce qu'implique la conservation d'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ou qui mérite potentiellement de l'être. Une fois ce concept assimilé, des politiques de conservation et de gestion d'un site d'une exceptionnalité remarquable pourront être élaborées.
- La gestion tiendra compte du fait que la conservation du patrimoine n'est plus le domaine exclusif d'un groupe de spécialistes et d'universitaires mais intéresse toute la communauté. Par conséquent, les plans de gestion devront avoir de plus en plus un caractère participatif. A travers des enquêtes, les habitants seront informés des plans et donneront leur avis. Ces avis seront évalués en vue de leur intégration aux plans de gestion.

14.3 Les types de plans de gestion et leur durée d'application.

Les plans de gestion sont la base de la planification, de la programmation et de la détermination du budget nécessaire à la gestion. En fonction de leur durée d'application, ils sont classés de la manière suivante:

- **Plans à long terme** (5-30 ans). Ils sont élaborés principalement pour les sites présentant des intérêts nombreux et variés. Ils comprennent des objectifs à long terme. Ils proposent une vision globale intégrant les limites au-delà desquelles les changements portent atteinte aux significations du site.
- **Plans à moyen terme** (moins de 5 ans). Ils comprennent des objectifs à moyen terme et définissent les priorités pour l'exécution des programmes et des projets spécifiques ayant des possibilités concrètes de financement.
- **Plans opérationnels** (annuels). Ils sont élaborés annuellement pour permettre l'exécution des programmes et des projets qui seront mis en œuvre grâce au financement disponible. Pour chaque programme et projet, on détermine les ressources humaines, techniques et financières qui devront être employées.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Castellanos, Carolina .Principios y Aplicación de la Convención de Patrimonio Mundial, Cultural y Natural. Manejo de Sitios. Taller de Formación sobre Principios y aplicación de la Convención de Patrimonio Mundial, Cultural y Natural. Ciudad de Guatemala, 2006.
- Feilden Bernard M. y Jokilehto Jukka (1993). Manual para el manejo de los Sitios del Patrimonio Cultural Mundial.ICCROM, Roma, 2003.
- Fowler P.J. "World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002". World Heritage Paper No. 6. UNESCO Centro del Patrimonio Mundial. París, 2003
- Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. Comité de Patrimonio Mundial, París, Francia , 2005. En: [http:// .whc. unesco. org/ en/ guidelines](http://whc.unesco.org/en/guidelines)

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Andropogon Associates (1989), Ltd. Earthworks Landscape Management Manual. U.S. Department of the Interior National Park Service Park Historic Architecture Division. Cultural Resources, Washington, D.C Qué es esto. Ver con Ferro
- Declaración de Santiago de Cuba sobre los paisajes culturales del Caribe. Reunión de Expertos sobre los Paisajes Culturales del Caribe. Oficina Regional de Cultura de la UNESCO para América Latina y el Caribe, Centro de Patrimonio mundial y Oficina del Conservador de la Ciudad de Santiago de Cuba. Santiago de Cuba, 2005.
- Mujica Barreda, Elías. "Los paisajes culturales y los retos de la conservación en América Latina y el Caribe". En Cultural Landscapes. The Challenges of Conservation" . pp. 82-91. Ferrara, Italia, World Heritage Papers No 7. Centro del Patrimonio Mundial, París, 2002.
- Rigol Isabel. Cultural Landscapes in the Caribbean. Pp 259-276. En: The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS, UNESCO, Paris, Francia, 2000.

SITES INTERNET

- Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO [http:// WWW.whc.unesco.org](http://WWW.whc.unesco.org)
- Harvard University Institute for Cultural Landscape Studies

Conférence 15

Méthodologie pour l'élaboration du plan de gestion (I)

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
15.1 Définir les principaux éléments du plan de gestion.	Savoir quels sont les éléments indispensables à l'élaboration d'un plan de gestion.
15.2 Brève description du contenu de chacune des sections du plan de gestion.	Connaître en détail le contenu des sections du plan.

15.1 Contenu et format du plan de gestion.

Le plan de gestion d'un paysage culturel comprendra des informations très détaillées, précises et scientifiques concernant le site. Le contenu du plan de gestion et son format peuvent être structurés selon le modèle suivant:

1 Objectifs principaux de la gestion du site
2 Informations générales concernant le site
2.1 Description et localisation
2.1.1 Brève description
2.1.2 Localisation, limites et coordonnées
2.1.3 Délimitation du bien et de la zone tampon
2.1.4 Régime de propriété et/ou d'administration
2.1.5 Autorité responsable de son administration ou de sa gestion
2.1.6 Signification et valeur universelle exceptionnelle (seulement si le site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial)
2.1.7 Critères d'inscription (seulement si le site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial)
2.1.8 Cartes, plans, photographies
2.2 Caractéristiques et valeurs du site
2.2.1 Caractéristiques et valeurs culturelles
2.2.1.1 Caractéristiques et valeurs culturelles
2.2.1.2 Caractéristiques et valeurs culturelles immatérielles
2.2.2 Caractéristiques et valeurs environnementales
2.2.3 Caractéristiques socioéconomiques
3 Évaluation générale de l'état du site et de sa gestion
3.1 État de conservation
3.1.1 Etat actuel du site
3.1.2 Changements survenus et potentiels
3.1.3 Intégrité et authenticité
3.1.4 Facteurs affectant le site
3.2 Évaluation du cadre institutionnel, légal, économique et social
3.2.1 Institutions responsables
3.2.2 Protection législative
3.2.3 Administration
3.2.4 Aménagement territorial
3.2.5 Formation
3.2.6 Financement et investissements
3.2.7 Évaluation des conditions et de l'efficacité de la gestion actuelle
3.2.8 Enquête locale
4 Plan d'action, programmes et projets
4.1 Protection législative
4.2 Conservation
4.3 Préparation aux dangers
4.4 Étude et détermination des seuils de changement acceptables
4.5 Recherche
4.6 Administration
4.7 Création des capacités institutionnelles et formation du personnel
4.8 Éducation et diffusion
4.9 Interprétation
4.10 Tourisme, loisirs et gestion des visiteurs (plan d'utilisation publique)
4.11 Informatisation
4.12 Assistance et coopération (y compris partenariats et financements)
5 Mise en oeuvre du plan d'action
5.1 Phases, responsabilités et délais
5.2 Mécanismes de mise en oeuvre
5.3 Évaluation de l'efficacité de la gestion
5.4 Suivi et révision du plan
6 Annexes
7 Bibliographie

15.2 Brève explication de chacune des sections du modèle:

Présentation et objectifs principaux (voir section 1)

Le plan est généralement accompagné d'un texte de présentation rédigée par une personnalité responsable du bien. En cautionnant le plan, les autorités et les institutions étatiques compétentes

reconnaissent leur responsabilité à l'égard du site et prennent les engagements fondamentaux concernant sa protection.

Les objectifs principaux du plan de gestion découlent de la nécessité de garantir la préservation de l'exceptionnalité et de la signification du site pour les générations présentes et futures et d'assurer la mise en valeur de ses ressources naturelles et culturelles

afin de parvenir à un développement harmonieux et durable. Entre autres objectifs, on peut mentionner :

- La préservation de l'exceptionnalité et de la signification du site pour les générations présentes et futures.
- La définition et la promotion d'une approche durable associant la conservation des valeurs du paysage culturel, des valeurs du site et de ses activités économiques et sociales.
- Dans le cas des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, l'identification des avantages résultant de cette inscription et des autres distinctions et le travail en collaboration avec les acteurs locaux et nationaux afin de profiter au maximum desdits avantages sans porter atteinte à l'intégrité et à l'authenticité du site.
- La garantie du bien-être spirituel et matériel des communautés locales ainsi que de leur participation aux prises de décision.
- L'établissement d'un programme d'action viable permettant la protection, la conservation et la connaissance du site et la mise en valeur des ressources naturelles, urbanistiques, architecturales et culturelles qui sont dégradées ou insuffisamment utilisées.
- La proposition de mesures destinées à améliorer, récupérer ou réhabiliter les éléments et les processus de l'environnement naturel qui sont dégradés par des activités incompatibles avec l'intégrité du site.

Informations générales concernant le site (voir section 2)

Cette section comprendra une brève description permettant d'identifier le site et des informations relatives à sa localisation, à sa zone principale et à sa zone tampon – en spécifiant leurs limites et leurs coordonnées géographiques – et aux formes de propriétés (par exemple : privée, publique, mixte ou autre). Elle devra également mentionner l'autorité ou les autorités responsables de l'administration et de la gestion.

La détermination des caractéristiques et des valeurs du site servira de base à la planification de toute action à mener. La sous-section « caractéristiques et valeur culturelles matérielles » recueillera tous les éléments patrimoniaux matériels d'ordre anthropologique, ethnographique, historique, architectural, urbanistique, technologique et scientifique, etc. La sous-section « caractéristiques et valeur culturelles immatérielles » inclura tous les éléments immatériels tels que les traditions culturelles, de production ou d'autre type, la musique, la danse, les fêtes, les mythes et les légendes.

Les « caractéristiques et valeurs environnementales » comprendront tous les éléments qui ont à voir avec la structure physique du paysage et qui déterminent l'écosystème : le climat, l'hydrologie, la géologie, la géomorphologie, la sismologie, les sols, l'agriculture, la flore, la faune, etc. Enfin, la sous-section « caractéristiques socioéconomiques » inclura des informations ayant trait à la population, à l'utilisation de la terre et du bien, aux modèles de propriété et à la base économique – qui comprendra l'agriculture, le tourisme, les industries locales ainsi que l'infrastructure, les réseaux techniques et de services. Les informations fournies devront être accompagnées de tout un ensemble de cartes, de plans et de photographies.

Évaluation générale des conditions du site et de sa gestion (voir section 3)

L'évaluation consiste en un diagnostic de l'état physique du site et de tous les facteurs qui contribuent à sa préservation et à son utilisation intelligente. Cette section doit contenir des informations sur l'état de conservation du site, les changements survenus et les transformations potentielles, le degré d'intégrité et d'authenticité, les risques et les dangers encourus par le site. L'évaluation du cadre institutionnel, légal, économique et social est également très importante. Elle comprendra des informations sur les institutions responsables, la protection législative, l'administration, les plans d'aménagement territorial existant et leur application et les besoins et possibilités de formation du personnel.

Les conditions et les niveaux de financement et d'investissement seront évalués, ainsi que le potentiel du site à générer de lui-même des revenus. L'évaluation des conditions et de l'efficacité de la gestion actuelle est également très importante. À travers une enquête menée auprès de la communauté locale, on pourra connaître l'état de l'opinion en ce qui concerne la situation du site et rassembler ainsi des avis importants qui seront ensuite incorporés au plan.

Au cours de cette phase, les dysfonctionnements ou les déséquilibres relatifs au patrimoine naturel et culturel et les problèmes importants d'ordre agricole, économique et administratif, etc. devront être mis en évidence. On devra détecter toutes les dégradations ou les menaces présentes afin d'approfondir l'analyse de la situation actuelle et des tendances prévisibles. Il faut également déterminer la capacité du site à accueillir des visiteurs et proposer des scénarios alternatifs.

C'est en confrontant les informations concernant les atteintes ou les problèmes, les valeurs à conserver et la capacité d'accueil du territoire que l'on pourra détecter les conflits existants. C'est avec ces éléments déterminants que l'on élabore un plan d'action à court, moyen et long terme.

Un comité d'experts sera constitué au cours de l'étape d'évaluation. Ce comité aura le pouvoir d'émettre des avis qui seront très importants pour le plan et, par la suite, de le soutenir au moment de son approbation et de sa mise en oeuvre.

Plan d'action (voir section 4)

Une fois le site intégralement évalué, on formule un plan ou programme d'action qui établit le cadre opérationnel en déterminant les priorités, les délais, les responsabilités et les moyens. Ce document sera constamment révisé et évalué et son exécution fera l'objet d'un contrôle périodique.

Le plan d'action est organisé au moyen de programmes thématiques qui répondent aux exigences du site. Ces programmes peuvent être consacrés, par exemple, à la conservation, l'administration, la protection législative, la préparation à l'affrontement des dangers, la recherche, la création de capacités institutionnelles et la formation de personnel, l'éducation et la diffusion, l'interprétation, le tourisme, les loisirs et la gestion des visiteurs, l'informatisation, l'assistance et la coopération, ainsi qu'à d'autres thèmes importants pour le site. Dans le cas des paysages culturels, il peut être nécessaire d'élaborer des programmes spéciaux de conservation ou de réorientation de l'agriculture du site. Des programmes environnementaux ou de dotation d'infrastructures ou de services déterminés peuvent également être nécessaires.

Les programmes comprendront des projets concrets qui seront financés et exécutés par diverses agences et autorités. A cette fin, des actions concrètes visant à récupérer, réhabiliter et améliorer les éléments et les processus de l'environnement naturel ou culturel dégradés seront proposées.

La durabilité des actions de conservation sera toujours le principe directeur de tout le processus de planification.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- Castellanos, Carolina .Principios y Aplicación de la Convención de Patrimonio Mundial, Cultural y Natural. Manejo de Sitios. Taller de Formación sobre Principios y aplicación de la Convención de Patrimonio Mundial, Cultural y Natural. Ciudad de Guatemala, 2006.
- Cultural Landscape Management. Guidelines for identifying, assessing and managing cultural landscapes in the Australian Alps. En: <http://www.australialps.deh.gov.au/publications/cultural/pubs/cultural.pdf>.
- Feilden Bernard M. y Jokilehto Jukka. Manual para el manejo de los Sitios Culturales del Patrimonio Mundial.
- Fowler P. J. World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002. World Heritage Paper 6. UNESCO Centro del Patrimonio Mundial. París, 2003.
- Fowler, Peter.Landscapes for the World .Conserving a global heritage. Windgather Press, Cheshire, UK, 2004.
- Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. World Heritage Center, París, 2005. En <http://www.whc.org>
- Reyes Ortega, Mariolys y Nidia Cabrera Huerta. Plan de Manejo para el Valle de Viñales. Centro Provincial de Patrimonio Cultural. Pinar del Río, Cuba, 1999.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Declaración de Santiago de Cuba sobre los paisajes culturales del Caribe. Reunión de Expertos sobre los Paisajes Culturales del Caribe. Oficina Regional de Cultura de la UNESCO para América Latina y el Caribe, Centro de Patrimonio mundial y Oficina del Conservador de la Ciudad de Santiago de Cuba. Santiago de Cuba, 2005.
- Rigol Isabel. Cultural Landscapes in the Caribbean. Pp 259-276. En: The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS, UNESCO, Paris, Francia, 2000.

SITES INTERNET

- City of Bath World Heritage Site Management Plan. <http://www.bathnes.gov.uk>
- Stonehenge World Heritage Site Management Plan. <http://www.english-heritage.org.uk/upload/pdf/stonehenge>

Conférence 16

Méthodologie pour l'élaboration d'un plan de gestion (II)

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
16.1 La mise en oeuvre du plan d'action. Les plans opérationnels.	Apprendre à mettre en oeuvre un plan d'action. Connaître la fonction des plans opérationnels.
16.2 L'efficacité de la gestion.	Connaître les éléments généraux permettant de mesurer l'efficacité de la gestion.

4.1 La mise en oeuvre du plan d'action. Les plans opérationnels.

Les autorités locales et nationales doivent garantir que le plan de gestion et les plans d'action et les plans opérationnels qui s'y rapportent aient un statut légal pertinent permettant leur mise en oeuvre. Elles devront également garantir l'intégration de ces plans aux politiques nationales et locales.

La participation de la communauté locale aux prises de décisions revêt une importance capitale. Elle se fait par le biais des organisations locales, des groupes de bénévoles ou d'intérêt, des associations ou des ordres professionnels.

Pour garantir l'exécution d'un plan d'action¹, il est nécessaire de définir comment, dans quel délai et par qui il sera mené à bien. C'est pourquoi on recommande la création d'une Commission de site ou groupe spécialisé dont la fonction principale est de garantir la mise en oeuvre correcte du plan. Ce groupe dispose de l'autorité légale nécessaire pour assurer l'exécution du plan. Il est composé d'un groupe pluridisciplinaire de personnes compétentes et a son siège dans le site. Le succès des travaux de cette commission dépendra en grande mesure du financement dont elle dispose, financement qui pourra provenir de différentes sources privées ou publiques. La commission doit encourager la collecte de fonds provenant des programmes d'utilisation publique, des péages, des services et de l'interprétation à l'intention des touristes, des productions locales, des appellations d'origine, etc. Ces fonds seront consacrés au maintien et à l'amélioration et/ou la création de services permettant le développement du site.

La commission est secondée par une agence administrative locale disposant d'un personnel technique et administratif compétent.

L'agence administrative locale – assistée par la commission du site – prépare les plans de travail annuels, établit les procédures de contrôle et d'élaboration des bases de données, coordonne avec les autorités compétentes la préparation du matériel d'information et d'interprétation à l'intention des visiteurs et les programmes d'enseignement, de formation et de promotion. Il réalise également des échanges avec des organismes similaires et des institutions patrimoniales et touristiques.

Les plans opérationnels annuels comprennent les projets qui seront mis en oeuvre à court terme et qui disposent déjà d'un financement. Ces plans contiennent un diagnostic (le plus récent possible) de la zone. Ce diagnostic pourra être élaboré sur la base d'une matrice FMFP (Faiblesses, Menaces, Forces, Possibilités) montrant, entre autres aspects, la situation du personnel qualifié et de l'infrastructure technique disponibles. Les différents projets - leurs objectifs et caractéristiques, leur date d'exécution, le spécialiste qui en est responsable et le budget prévisible dont ils disposent - seront ainsi déterminés pour chaque programme thématique.

4.2 L'efficacité de la gestion.

Le plan d'action doit définir les méthodes qui seront employées pour contrôler son efficacité, celles-ci devant être choisies en fonction des objectifs principaux du plan. Quatre aspects fondamentaux doivent être évalués: l'aspect institutionnel ou administratif, l'aspect environnemental ou naturel, l'aspect socioculturel et l'aspect économique et financier.

¹Pour la définition du plan d'action voir la leçon 15.

Le processus d'évaluation de l'efficacité de la gestion contribue à améliorer la conservation en fournissant aux administrations un outil leur permettant d'améliorer leur gestion quotidienne.

Afin de préparer et de mener à bien le processus d'évaluation, il est recommandé de mettre en place une équipe technique multidisciplinaire et d'organiser des ateliers participatifs à l'intention de tous les principaux intervenants.

L'analyse des problèmes doit toujours se faire du général vers le particulier en décrivant les causes, les actions destinées à les résoudre, les produits et résultats des actions et en élaborant un rapport final exposant les résultats de l'analyse. Ce rapport devra indiquer les erreurs commises au cours du processus d'évaluation et les limites de celui-ci. Il devra également formuler clairement des recommandations en vue d'améliorer la gestion. Sur la base de ces recommandations, les priorités seront définies et les moyens affectés.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE

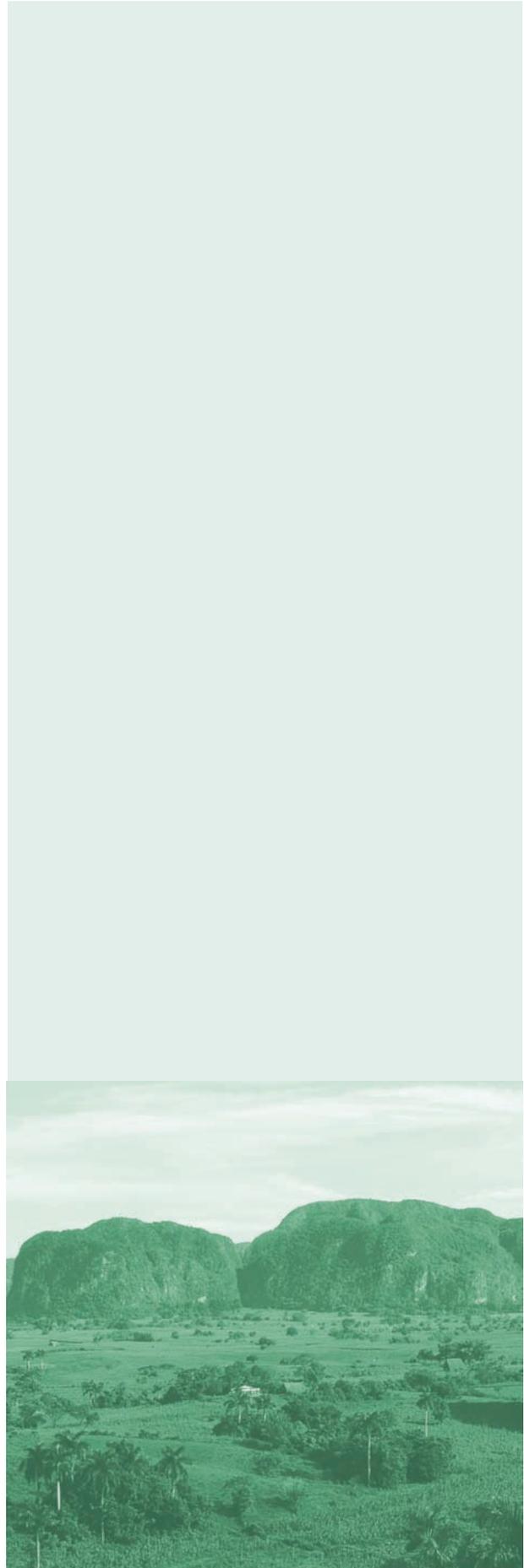
- Castellanos, Carolina .Principios y Aplicación de la Convención de Patrimonio Mundial, Cultural y Natural. Manejo de Sitios. Taller de Formación sobre Principios y aplicación de la Convención de Patrimonio Mundial, Cultural y Natural. Ciudad de Guatemala, 2006.
- Cultural Landscape Management. Guidelines for identifying, assessing and managing cultural landscapes in the Australian Alps. En: http://www.australianalps.deh.gov.au/publications/cultural_pubs/cultural.pdf
- Feilden Bernard M. y Jokilehto Jukka (1993). Manual para el manejo de los Sitios Culturales del Patrimonio Mundial.
- Formulario de evaluación para el manejo de las áreas protegidas dentro del Sistema Nacional de Áreas Protegidas .Centro Nacional de Áreas Protegidas de Cuba.La Habana , 2004.
- Fowler P. J. World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002. World Heritage Paper 6. UNESCO Centro del Patrimonio Mundial. Paris, 2003.
- Fowler, Peter.Landscapes for the World .Conserving a global heritage.Windgather Press, Cheshire, UK, 2004.
- Mujica Elias and Isabel Rigol (March 2004). Cultural Landscapes, Montevideo. En: <http://whc.unesco.org>
- Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. World Heritage Center, Paris, 2005. En <http://www.whc.org>

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Andropogon Associates(1989), Ltd. Earthworks Landscape Management Manual. U.S. Department of the Interior National Park Service Park Historic Architecture Division. Cultural Resources, Washington, D.C
- Declaración de Santiago de Cuba sobre los paisajes culturales del Caribe. Reunión de Expertos sobre los Paisajes Culturales del Caribe. Oficina Regional de Cultura de la UNESCO para América Latina y el Caribe, Centro de Patrimonio mundial y Oficina del Conservador de la Ciudad de Santiago de Cuba. Santiago de Cuba, 2005.
- Rigol Isabel. Cultural Landscapes in the Caribbean. Pp 259-276. En: The Cultural Heritage of the Caribbean and the World Heritage Convention. Editions du CTHS, UNESCO, Paris, Francia, 2000.

SITES INTERNET

- Harvard University Institute for Cultural Landscape Studies
<http://www.icls.harvard.edu>



Conférence 17

Le suivi: définitions fondamentales

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
17.1 Le suivi. Son importance et ses avantages.	Comprendre que le suivi est une activité fondamentale du cycle de gestion et décrire ses avantages.
17.2 Les objets du suivi.	Connaître les buts et les objectifs du suivi.
17.3 Les types de suivis et les phases du suivi.	Connaître les différents types de suivis et les phases qui le composent.
17.4 Outils, conditions préalables et problèmes du suivi.	Connaître les outils nécessaires au suivi.

17.1 Le suivi. Son importance et ses avantages.

Pendant longtemps, il n’y a pas eu de consensus dans la communauté des spécialistes de la conservation au sujet de la nature et de la nécessité du suivi. Au cours des dernières années, le Comité du patrimoine mondial, en collaboration avec l’ICCROM, l’ICOMOS et l’UICN, est parvenu à préciser le concept et à en promouvoir l’application. A cet égard, l’Atelier sur le suivi du patrimoine mondial, qui s’est tenu à Vicenza (Italie) en 2002¹, a été fondamental.

Le suivi est une activité intrinsèque du cycle de gestion qui permet de mesurer et d’évaluer les changements qui surviennent sur le site, de recueillir l’information nécessaire pour prendre, le cas échéant, des mesures correctives afin d’améliorer l’état du site ou de son système de gestion.

Pour les autorités responsables et les secteurs impliqués, le suivi est un instrument indispensable permettant d’évaluer l’efficacité de leur travail.

Il est évident que le suivi présente de grands avantages:

- Il permet d’identifier les ressources nécessaires afin de perfectionner la gestion;
- Il contribue à augmenter la compétence professionnelle du personnel du site ;
- Il offre des possibilité de participation à la communauté;

- Il contribue au perfectionnement des techniques de conservation;
- Il encourage les autorités locales et nationales à améliorer l’état de conservation et la promotion du site.

17.2 Les objets du suivi.

En matière de sites culturels, le suivi vise à:

- Évaluer les forces ou les pressions endogènes et exogènes qui affectent les sites.
- Évaluer l’état général de conservation des sites.
- Évaluer l’efficacité de la gestion et des mesures de conservation mises en oeuvre.

Les phases indispensables pour mettre en oeuvre tout type de suivi sont les suivantes:

- Déterminer avec précision l’objet sur lequel va porter le suivi.
- Déterminer les paramètres spécifiques qui devront être mesurés en fonction de l’objet qui a été choisi pour le suivi.
- Définir quelles sont les limites de changement acceptables, en veillant à conserver les significations et les valeurs du site.
- Sélectionner les indicateurs à employer en fonction des paramètres préalablement établis.

En matière de paysages culturels, le suivi doit enregistrer aussi bien les changements survenant dans les systèmes naturels que ceux survenant dans

¹Monitoring World Heritage. World Heritage Papers No. 10. See: <http://whc.unesco.org/en/series/>

les systèmes culturels et sociaux. Il doit enregistrer toute transformation résultant de l'action des forces naturelles telles que les pertes ou les dommages causés aux espèces végétales ou animales par les ouragans ou par l'utilisation indue de produits chimiques.

Toute transformation résultant de l'utilisation par l'homme sera également prise en compte. A cet égard, l'utilisation touristique est un objectif fondamental du suivi en raison de ses impacts importants. L'activité agricole est un autre aspect déterminant en fonction des formes qu'elle prend et de son incidence sur le paysage. On évalue également la pertinence des techniques de conservations qui sont appliquées aux éléments naturels et culturels car celles-ci peuvent avoir des résultats positifs ou négatifs.

Il faut préciser que la conservation des traditions et des modes de vie et moyens de subsistance (qui comprennent l'habillement, la nourriture, la boisson, l'architecture et le mobilier) exige un suivi permanent. Ceux-ci sont en effet très sensibles aux changements résultants de la mondialisation provoquée par l'augmentation toujours plus rapide du nombre de touristes, de la diffusion massive et des migrations (voir leçon 13 Les facteurs affectant le paysage).

En résumé: le régime de gestion mis en œuvre est mis à l'épreuve.

Dans le cas des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, il est indispensable d'évaluer si le site a conservé dans le temps sa valeur universelle exceptionnelle, sa signification, son authenticité et son intégrité c'est-à-dire toutes les caractéristiques qui lui ont permis d'intégrer cette liste. Il est également nécessaire de connaître tout danger potentiel ou prévisible qui menace ses valeurs.

17.3 Les types de suivis et les phases du suivi.

- Contrôle systématique des conditions du site et de l'efficacité de sa gestion (quotidien, hebdomadaire, mensuel, trimestriel, semestriel, annuel, etc.) par les autorités, les administrateurs et les acteurs locaux ou nationaux.
- Suivi réalisé (sur la base d'un accord ou d'un contrat) par des organisations spécialisées telles que l'ICOMOS, au nom des autorités locales ou nationales.
- Suivi réactif réalisé à la demande du Comité du patrimoine mondial afin d'évaluer l'état des sites inscrits au cas où des dangers menaceraient ceux-ci.

- Soumission de rapports périodiques sur les sites du patrimoine mondial d'une région ou d'une zone déterminée tous les 6 ans et sur la base des orientations du Comité du patrimoine mondial.

17.4 Outils, conditions préalables et problèmes du suivi.

Le choix d'outils et d'indicateurs pertinents résulte d'une formulation soigneuse de l'objectif du suivi.

Les études et les recherches portant sur le site réalisées pendant l'élaboration du plan de gestion permettent d'élaborer un ensemble de statistiques et d'indicateurs qui vont être utilisés par le système de contrôle de la gestion.

Afin de mener à bien l'évaluation, il est nécessaire, d'une part, de disposer de données sûres et précises relatives à la situation du site au moment de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial et, d'autre part, de disposer d'informations objectives et détaillées sur l'évolution des conditions du site d'un point de départ jusqu'au moment où est mis en œuvre le suivi. Il faut identifier les changements survenus et leurs conséquences pour le site. Les limites acceptables de changement seront également définies.

Toutes les mesures et interventions portant sur le site seront documentées et enregistrées de manière pertinente afin de pouvoir être intégrées à la base de données qui sera utilisée pour le suivi.

Dans tous les cas, il sera nécessaire de compter sur un personnel aux compétences professionnelles appropriées et sur des équipements adéquats. Le suivi sera toujours réalisé avec la participation de la communauté locale, de l'agence locale permanente de gestion, de la commission du site et des secteurs impliqués.

Il est important de choisir avec soin les outils et les indicateurs selon le but du suivi et non le contraire. Il arrive fréquemment que se soient les techniques avancées à la mode qui déterminent l'objectif. Parfois, le SIG, les techniques par satellite ou la technique du scanner laser (techniques auxquelles de nombreux pays n'ont pas accès) sont utilisées excessivement.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Feilden, Bernard M. y Jokilehto Jukka (1993). Manual para el manejo de los Sitios Culturales del Patrimonio Mundial.
- Fowler, Peter. World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002. World Heritage Paper 6. UNESCO Centro del Patrimonio Mundial. París, 2003.
- Fowler, Peter. Landscapes for the World. Conserving a global heritage. Windgather Press, Cheshire, UK, 2004.
- Monitoring World Heritage. World Heritage Papers No. 10. UNESCO World Heritage Center. Paris, 2004.
En: <http://whc.unesco.org/en/series/>
- Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention. World Heritage Center, Paris, 2005.
En: <http://www.whc.org>
- Stovel, Herb. Monitoring Reference Manual. Monitoring for management and conservation of World Heritage properties. ICCROM, Roma, 2001.

SITES INTERNET

- Cultural Landscape Management. Guidelines for identifying, assessing and managing cultural landscapes in the Australian Alps
<http://www.australianalps.deh.gov.au/publications/cultural/pubs/cultural.pdf>.
- Harvard University Institute for Cultural Landscape Studies
<http://www.icls.harvard.edu>

Conférence 18

Approche pratique du plan de gestion d'un paysage culturel au travers d'un cas d'étude

SOUS-THÈME	OBJECTIFS
18.1 Caractérisation du cas d'étude sur lequel va porter l'exercice pratique	Connaître les caractéristiques du site sélectionné pour la réalisation de l'exercice qui aura lieu le lendemain.
18.2 Application de la méthodologie d'élaboration du plan de gestion au cas d'étude sélectionné	Comprendre comment la méthodologie d'élaboration du plan de gestion s'applique au cas d'étude sélectionné.

18.1 Caractérisation du cas d'étude sur lequel va porter l'exercice pratique.

Un paysage culturel représentatif du pays devra être sélectionné afin de réaliser l'exercice pratique. Ce paysage culturel peut appartenir à l'une quelconque des catégories étudiées en cours: paysage culturel conçu intentionnellement par l'homme, paysage évolutif fossile ou vivant ou paysage associatif (voir leçons 1 à 6).

Les organisateurs décideront – en fonction des intérêts et des plans du pays – si l'exercice portera sur un paysage inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, sur un paysage dont ils ont l'intention de proposer l'inscription ou simplement sur un site important pour ce pays, celui-ci souhaitant garantir sa gestion efficace.

Dans tous les cas, les élèves devront disposer de toute l'information écrite et graphique qu'ils devront

traiter et analyser lors de leur visite du site qui aura lieu le lendemain. Cette information correspondra au contenu et à la structure expliqués lors de la conférence.

18.2 Application de la méthodologie d'élaboration du plan de gestion au cas d'étude sélectionné.

La structure et le contenu du plan de gestion devront correspondre à ceux du modèle étudié lors de la leçon 15 «Méthodologie pour l'élaboration du plan de gestion (I)».

Afin de faciliter la réalisation de cet exercice pratique, une présentation PowerPoint du plan de gestion de la vallée de Viñales (paysage culturel de Cuba inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1999) est proposé en complément de cette conférence.

CCBP

Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes

Dans les Patrimoine Mondial



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture

Bureau régional pour la culture
en Amérique latine et dans
les Caraïbes

ONDER
NCSIM
LTUUR
NEM
SCHAP



MODULE

4

